

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE CCI MAYENNE
Du Jeudi 19 mai 2022

APPROUVE

Séance du jeudi 19 mai 2022

sous la présidence d'Eric HUNAUT

Présents

Messieurs Xavier Lefort, préfet de la Mayenne, Olivier Pommereul représentant Antoine Butrot, commissaire aux comptes, Alain Cuiec, directeur des Finances Publiques, Jean-François Reynouard, président CCIR PDL et Pierre Garnier, conseil départemental de la Mayenne, personnalités

Mesdames Cécile Legrand-Theil, vice-présidente, Nathalie Planchais, trésorière-adjointe, Messieurs Jérôme Daniau, vice-président, Eric Hunaut, président et Jean-Michel Motreux, trésorier, membres du bureau

Mesdames Anna Cousin et Camille Moquet

Messieurs Emmanuel Adam, Raphaël Alexandre, David Blanchard, Bernard Fort, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Norbert Montembault, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Philippe Royer, Vincent Seyeux et Konthirith Tek, membres élus

Madame Florence Quentin

Messieurs Joël Gasdon, Jean Joncour, Guillaume Monsallier, Mickaël Pinson, Denis Roturier, Jean-Yves Tréhen et Pierre Zambon, membres associés

Messieurs Eric Daguët, Patrice Deniau, François-David Douillet, Eric Flambard, Jean-Marc Fournier et Bertrand Hugain représenté par M. Mickaël Pinson, Christophe Rouillard, conseillers techniques

Excusés

Madame Salmia Soultani, vice-Présidente Conseil Régional

Monsieur Didier Martin, préfet de région, personnalités

Messieurs Jérôme Cheplet, secrétaire, Erwan Coalanea, vice-Président, Frédéric Devineau, secrétaire et Christophe Terrien, secrétaire, membres du bureau

Mesdames France Gérard, Sylviane Gandon, Hélène Gohier et Virginie Hochart

Messieurs Claude Daniel, Eric Fouassier, Laurent Lairy, Christophe Marchand, Nicolas Rousseau, Maxime Séché et Samuel Tual, membres élus

Mesdames Sandrine Bouvet et Aline Fouilleul

Messieurs Jérémie Bacosse, Raphaël de Silans et Didier Pilon, membres associés

Mesdames Julie Paillard, Nathalie Paillard et Céline Rousseau

Messieurs Paul Abinne, Eric Grélier, Florian Gros, Jean-Michel Oltra et Alexis Péan, conseillers techniques

Membres élus en exercice : 36
Membres élus présents : 21
Membres élus excusés : 15
Quorum : 19

SOMMAIRE

I - VIE INSTITUTIONNELLE	1767
1. <i>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 mars 2022</i>	1767
2. <i>Synthèse des réunions de bureau</i>	1769
3. <i>Représentations extérieures</i>	1771
✓ <i>Etat récapitulatif</i>	1771
✓ <i>Projet de délibération n° 02_2022</i> ..	1771
4. <i>AMI Territoires d'Industrie</i>	1772
5. <i>Budget exécuté 2021</i>	1775
✓ <i>Examen du budget exécuté</i>	1775
✓ <i>Avis de la commission des finances</i>	1787
✓ <i>Rapport du commissaire aux comptes</i>	1788
✓ <i>Projet de délibération n° 03_2022 – Budget exécuté 2021</i> ..	1788
6. <i>Maison de l'Economie Laval</i>	1789
✓ <i>Présentation du projet</i>	1789
✓ <i>Avis de la commission des Finances</i>	1792
✓ <i>Projet de délibération n° 04_2022 – Maison de l'Economie Laval / Mayenne</i> ...	1793
II - DISPOSITIF DINAMIC+	1796
1. <i>Présentation du dispositif par Jean-Luc Gressier, conseiller Industrie, chef de projet Dinamic+</i>	1796
2. <i>Témoignages d'entreprises</i>	1803
III - ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE .	1809
1. <i>Intervention de Jean-Pierre Le Scornet, Président de Mayenne Communauté</i>	1809
2. <i>Focus sur les partenariats CCIEPCI Mayenne Communauté</i>	1812
IV - ACTUALITES CONSULAIRES	1813
1. <i>Trombinoscope</i>	1813
2. <i>Lettre hebdomadaire</i>	1813
2. <i>ExpreCClon</i>	1814

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Nous allons dès maintenant débiter notre Assemblée Générale et permettre ainsi de respecter les temps de parole des différents intervenants.

Monsieur le préfet de la Mayenne, Xavier Lefort, retenu par des obligations, nous rejoindra un peu plus tard dans la soirée

Je tiens à remercier Monsieur Alain Cuiet, Directeur départemental des Finances publiques, d'être parmi nous ce soir.

Monsieur Olivier Pommeroul, représentant Antoine Butrot, commissaire aux comptes et Monsieur Jean-François Reynouard, Président de la CCIR PDL sont également présents.

Nous accueillons aussi Monsieur Pierre Gamier du Conseil Départemental pour sa première participation à notre Assemblée Générale

Christophe Rouillard, Président de la FCIE est un de nos nouveaux conseillers techniques.

Je remercie aussi pour sa présence et les échanges que nous avons déjà pu tenir, Monsieur Jean-Pierre Le Scornet, Président de Mayenne Communauté qui interviendra en tant que Président d'EPCI.

Enfin, Messieurs Guillaume Buy Duy Minh et Yann Cherbonnel témoigneront sur le programme Dinamic+.

Voici en quelques mots le déroulé de notre Assemblée Générale de ce soir avec pour sujets : la vie institutionnelle, le budget exécuté 2021, le dispositif Dinamic+, l'intervention de Monsieur Le Scornet pour l'EPCI Mayenne Communauté et les actualités consulaires.

Monsieur le préfet de la Mayenne conclure nos échanges.

I - VIE INSTITUTIONNELLE

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons donc poursuivre cette séance par l'activité liée à la vie institutionnelle et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, versé dans l'extranet élus.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 mars 2022

Je soumetts au vote le procès-verbal de cette séance.

Pour	: 21
Contre	: 0
Abstention	: 0

Je vous remercie de cette unanimité.

Nous avons évoqué lors de la dernière Assemblée Générale les problèmes afférents à l'énergie. Nous avons également eu précédemment un temps d'échange. Il était important que nous puissions partager avec vous les problèmes énergétiques que nous rencontrons, et plus particulièrement ceux liés à l'approvisionnement à l'automne et l'hiver prochains. Notre rôle est de vous alerter sur d'éventuels choix à faire plus spécifiquement en termes d'énergie électrique. Les raisons sont bien entendu la situation en Ukraine, mais aussi l'analyse effectuée sur un élément majeur d'approvisionnement électrique qu'est le nucléaire, avec uniquement 50 % de notre réserve en centrales électriques qui fonctionnent.

Des cycles de rénovation étaient à l'étude, mais malgré cela, quelques fissures ont été découvertes et génèrent ainsi des reports sur la mise en œuvre et la relance de certaines centrales. Ces problématiques rencontrées doivent être connues, notamment par les municipalités qui seront peut-être amenées à faire des choix, par exemple, sur l'éclairage public et l'énergie électrique en général. C'est un risque que nous devons partager ensemble, afin de saisir des sujets tels que : « comment économiser ou produire de l'énergie ? ». Nous constatons la volonté de nous diriger rapidement vers le photovoltaïque et la mise en œuvre rapide de l'éolien au large de Saint-Nazaire.

Patrice Deniau, conseiller technique

Il est effectivement nécessaire de commencer à sensibiliser nos collaborateurs en diminuant, par exemple, d'un degré la température des bureaux. Il ne faut pas dramatiser, mais il est réellement important que dans nos entreprises, avec nos partenaires sociaux, nous pensions déjà à ce sujet. Si nous baissons le chauffage d'un degré, nous économisons 7 %.

Cyrille Lahaurte, Directeur Général

Ceci fait assurément partie de nos actions de sensibilisation avec la mise en place d'ateliers et de webinaires.

Eric Daguet, conseiller technique

Les énergies renouvelables en Mayenne se développent rapidement avec 23 % d'énergie et donc une réelle progression. 300 projets importants sont en gestation sur le territoire de la Mayenne avec une centaine pour lesquels nous sommes en attente de signature de devis et établir ainsi, les raccordements. Il existe une véritable dynamique avec 18 % d'énergie renouvelable sur les Pays-de-la-Loire et un réel potentiel sur la Mayenne.

La préoccupation au niveau national est l'incertitude sur le sujet de l'énergie que nous avons pour cet hiver, sachant que cette année, la consommation des industriels de la Mayenne a augmenté de 7 %. Environ 450 industriels représentent 40 % de la consommation du territoire de la Mayenne sur 170 000 points de livraison. L'industrie de notre département fonctionne bien avec un réel besoin d'énergie pour faire fonctionner les process. Même avec les gestes quotidiens d'économie d'énergie, nos parcs ménagers révèlent une consommation en hausse.

Je pourrai vous établir un point plus précis sur nos sources d'énergie d'ici quelque temps.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Avec grand plaisir et notre rôle au sein de la CCI est bien de vous informer.

2. Synthèse des réunions de bureau

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez déjà pris connaissance de la **synthèse des réunions de bureau qui se sont déroulées le 7 mars 2022, le 4 avril 2022 et le 2 mai 2022.**

Elle vous a été adressée par voie électronique et a été versée dans l'extranet élus.

Elle a pour but de reprendre les principaux points examinés par le bureau et portés à la connaissance des membres pour validation en Assemblée Générale. Merci Brigitte pour la restitution des travaux effectués en réunion de bureau.

Nous allons maintenant dérouler des événements qui ont eu lieu les semaines précédentes. Cécile Le Grand Theil et Jérôme Deniau vont évoquer ce bon moment que nous avons passé ensemble lors de la remise des trophées du commerce.

Jérôme Deniau, membre du bureau

Une rencontre a eu lieu lundi dernier avec des unions commerciales du département de la Mayenne sur le thème « les Mercures du commerce ». L'objectif était de créer un challenge annuel qui s'inscrit dans le cadre du soutien apporté aux associations commerciales, destiné à les récompenser pour leurs dynamisme, inventivité et implication dans l'animation de la vie locale

9 unions commerciales étaient présentes : Au Cœur d'Ambrières, ART Com Ernée, CAP gornonnais, Comité Commercial Craon.com, UCAYM Mayenne, UCAL Landivy, Laval Cœur de Commerces, AC3 Provinces et Castel Shopping.

Les participants étaient Samia Soultani au titre de la région, Cécile Le Grand Theil comme vice-Présidente Commerce, Marc Esnol, élu du Crédit Mutuel et Thierry Derenne du Crédit Mutuel

Le partenaire était en effet le Crédit Mutuel.

La journée s'est très bien déroulée, avec le matin un atelier de prise de parole en public pour les personnes qui souhaitent s'entraîner à cet exercice. L'objectif et le déroulement des Mercures du commerce permettent à chaque union commerciale de présenter en trois minutes, à une quarantaine de personnes, ses actions passées et futures, et de bénéficier de cinq minutes d'échange sur les actions commerciales.

Nous avons remis ces trophées avec les prix suivants :

- Prix de l'attractivité d'un territoire : Au Cœur d'Ambrières,
- Prix de la créativité : Craon.com,
- Prix de l'UC la plus fédératrice : AC3 Provinces.
- Prix de la communication : Castel Shopping,
- Prix Coup de cœur du jury : UCAL de Landivy.

Je laisse maintenant la parole à Cécile Le Grand Theil qui va nous évoquer l'émotion et les valeurs que nous avons mesurées tout l'après-midi de cet événement.

Cécile Le Grand Theil, membre du bureau

Nous avons été rassurés par rapport au projet de notre commission, en remarquant le fort engagement des commerçants vis-à-vis de celle-journée et l'important travail de préparation suscité. Il n'est pas toujours facile pour eux de présenter leur projet, même s'ils ont l'habitude de le faire devant leurs clients. Nous avons noté un engagement fort envers leurs acheteurs et les mayennais en général. Nous sentons vraiment qu'ils veulent absolument maintenir ce commerce de proximité. Nous avons noté des endroits en souffrance, notamment en Nord Mayenne. Ils ont besoin de synergies entre toutes les unions commerciales, ce qui correspond parfaitement à la mission de la CCI et de notre commission, qui consiste à créer un label « je consomme en Mayenne ». Il émane de leur part une forte demande de valeur humaine et de reconnaissance de leur travail. Nous leur avons confirmé que nous étions prêts à les accompagner.



Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Ce moment était effectivement chaleureux et nos commerçants étaient très contents de découvrir les actions de leurs collègues.

Un autre événement porté par une autre commission est la « Nuit de la transmission ». J'invite Nathalie Planchais à nous en parler.

Nathalie Planchais, membre du bureau

Il s'agissait de la deuxième « Nuit de la transmission ». La première s'était déroulée en 2019. C'est un événement qui a connu une belle réussite avec 90 participants au global, dont 45 cédants ou repreneurs.

Ces derniers se sont rencontrés et ont échangé à l'occasion d'un speed-meeting qui comportait trois pôles : commerce, services, bâtiment et industrie.

Des groupes de cédants et repreneurs échangeaient chacun pendant 10 minutes. La complexité est de trouver des repreneurs dont l'activité corresponde à celle du cédant. Pour autant, les participants semblaient vraiment satisfaits.

Ensuite, trois mini-tables rondes ont été organisées : une pour anticiper en interne la transmission de son entreprise, une deuxième pour franchir les obstacles d'un projet de reprise, et la dernière, pour reprendre une entreprise grâce au réseau d'accompagnement. Chaque mini conférence était organisée alternativement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Initiative Mayenne. Il était très intéressant que cet événement soit co-organisé avec l'ensemble des réseaux et des partenaires.

Cet événement s'est conclu par un cocktail avec 35 partenaires experts. Les créateurs, cédants ou repreneurs pouvant, tout en profitant du cocktail, échanger et poser leurs questions.

Je tiens sincèrement à remercier les équipes pour cette belle dynamique.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Merci Nathalie et dans notre mission d'accompagnement des entreprises. le plus fort est d'avoir réuni des personnes cédant leur entreprise, et ce, à visage découvert et d'avoir eu la possibilité de communiquer avec des repreneurs, afin de pouvoir échanger.

Ce challenge est à poursuivre, c'est une vraie réussite et c'est un réel signe de confiance de pouvoir venir s'exposer dans des actes de cession, ce qui n'est pas toujours très simple à gérer. Je tiens à remercier encore la commission et les membres de la CCI qui ont ainsi œuvré.

Cyrille Lahaurte, Directeur Général

Et je tiens à remercier aussi, dans le cadre de « J'entreprends en Mayenne », Initiative Mayenne et l'ensemble des partenaires.

3. Représentations extérieures

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous poursuivons sur les représentations extérieures.

✓ Etat récapitulatif

40 représentations extérieures ont eu lieu depuis l'Assemblée Générale du 03 mars 2022, ce qui correspond à un taux de présence CCI de 85 %. Je vous remercie pour votre implication.

✓ Projet de délibération n° 02_2022

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons dérouler maintenant le projet de délibération n° 02_2022 portant sur le remboursement des frais de représentations et procéder au vote. Si un élu doit se déplacer ou se loger pour une mission CCI, les frais de déplacement ou d'hébergement sont pris en charge par le CCI, et ce, afin qu'il n'y ait pas un frein dans l'exécution de son engagement.

INDEMNITÉS OU REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS OU DE LEURS REPRESENTANTS

- Vu l'article R.712.1 du code de commerce,
- Vu l'article 1.1.4 du règlement intérieur concernant les indemnités ou remboursement des frais des élus ou de leurs représentants.

Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, réunis en Assemblée Générale le 19 mai 2022, décident que :

- ✓ Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres, ainsi que ceux de leurs représentants titulaires d'un ordre de mission ou d'un mandat de représentation, peuvent être pris en charge par la CCI,
- ✓ Cette prise en charge sera faite sur présentation de justificatifs et dans les conditions, les barèmes et la charte de déplacement des collaborateurs en vigueur à la CCI des Pays-de-la-Loire en conformité avec les dispositions relatives aux frais professionnels déductibles pour le calcul des cotisations de sécurité sociale et des contributions sociales prévues par le code de sécurité sociale.

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Merci de votre unanimité.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Je laisse maintenant la parole à Cyrille Laheurte qui nous présente le sujet AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Territoires d'Industrie.

4. AMI Territoires d'Industrie

Cyrille Laheurte, Directeur Général

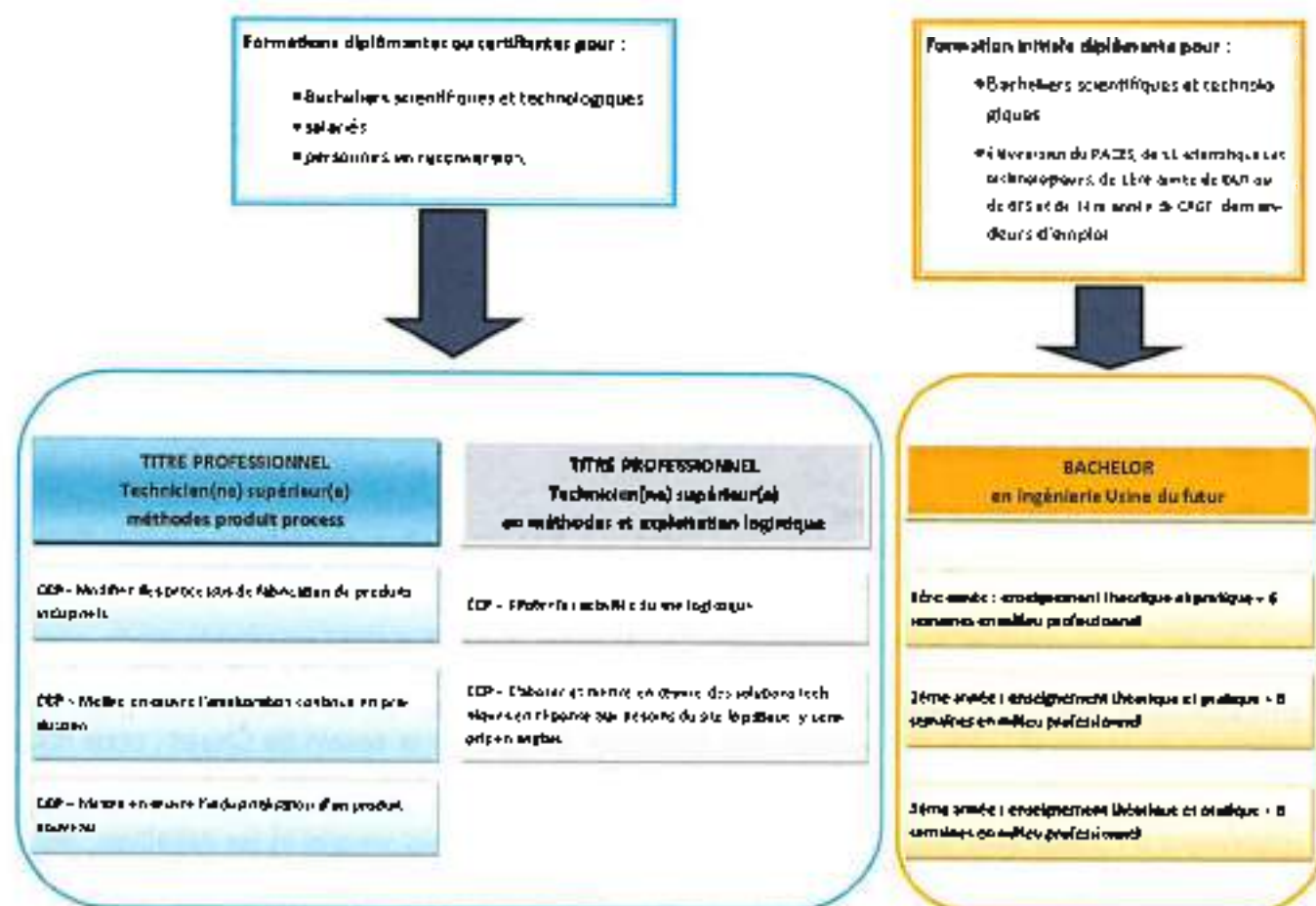
Je vous expose effectivement très rapidement cet Appel à Manifestation d'Intérêt pour lequel Erwan Coatanea en tant que vice-Président Industrie, nous a invités à candidater en début d'année.

Les dépôts de candidature étaient prévus jusqu'au 31 mars 2022 ; il a fallu, en conséquence, réagir très vite. Nous avons donc candidaté fin mars 2022 dans le cadre de la dynamique French Fab et des ambassadeurs des deux départements, puisque nous avons établi de la co-ingénierie avec nos collègues du Maine-et-Loire. Il préexistait une étude des travaux sur le bassin de Cholet ; nous nous sommes donc greffés sur cette dynamique qui pourrait être également relayée sur la Vendée et la Loire-Atlantique, en particulier sur des travaux à mener avec l'ensemble des acteurs. Je pense notamment à l'UIMM avec lequel nous devons consolider très vite les visions et les initiatives. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de l'ORCI (Observatoire Régional des Compétences Industrielles) pour identifier les besoins tant en formation continue qu'en formation initiale.

A travers l'AMI, nous nous sommes positionnés sur trois niveaux d'encadrement intermédiaire et à travers deux titres professionnels : l'un autour d'un technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique, et l'autre autour d'un technicien supérieur méthodes produit process, avec la particularité que ces titres Ministère du Travail peuvent être modularisés et permettre d'avoir un socle pour développer de la formation continue, voire qualifiante pour des salariés ou des demandeurs d'emploi, sur des cycles courts.

La troisième formation en trois ans se situe autour d'un bachelor en ingénierie usine du futur avec un partenaire identifié du réseau consulaire, l'Estia (Ecole d'Ingénieurs du Pays de Bayonne), qui développe ce titre depuis quelques années. L'objectif serait d'ouvrir cette formation en septembre 2023. Nous sommes dans l'attente de la réponse de la Banque des territoires et de la BPI qui sont à l'instruction de ce dossier et qui nous permettra de savoir, si notre projet peut être lauréat parmi la quinzaine de projets retenus et déployer ainsi, l'ensemble de cette offre. Nous nous appuyerons, bien évidemment, sur nos partenaires.

Dans ce cadre précis, l'objectif sur la formation initiale est d'accompagner une centaine de jeunes ou moins jeunes par an, au titre de ces différents parcours, avec la volonté d'atteindre l'équilibre d'exploitation à l'échelle de 4 à 5 ans. Il y a un certain nombre d'investissements à hauteur d'environ 700 000 euros de chiffres d'affaires sur l'ensemble du parcours et du programme, toute activité confondue : formation initiale et continue. Ceci nécessite un amorçage d'environ 800 000 euros d'investissements sur 6 ans, et en particulier, 400 000 euros d'investissements la première année pour se doter d'un plateau technique. Le but n'est pas obligatoirement d'engager l'ensemble de ces fonds, si nous trouvons des partenaires industriels qui possèdent des équipements mis à notre disposition, avec de la dynamique pédagogique et en complément d'autres acteurs, tels que Leval Virtual. Les délais courts ne nous ont pas permis d'affiner suffisamment la liste de nos éventuels partenaires. En fonction de la suite qui sera donnée à notre candidature, nous étudierons comment effectuer ce déploiement dans le temps imparti, sachant que si nous ne sommes pas lauréats, les besoins des industriels existent toutefois et que nous devrons néanmoins leur apporter des réponses.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industria

Merci Cyrille et merci aux équipes car la réponse a dû effectivement être donnée dans un timing très serré. Mais le sujet est important, puisque la formation est un des pôles de notre mandature qui doit être en adéquation avec les besoins du territoire.

Nous allons maintenant accueillir Jean-François Reynouard qui va nous faire part de sa vision des relations entre les CCIT (CCI Territoriales) et la contribution de la région pour assurer nos actions d'un point de vue territorial et régional.

Jean-François Reynouard, Président CCIR PDL

Bonsoir à toutes et tous

Je pense tout d'abord que les CCIT n'ont aucun besoin d'être défendues. Il faut qu'elles puissent poursuivre leur œuvre et le projet que nous menons sur le plan régional, soit sur les 5 départements de la région, est de continuer à avoir des CCIT très fortes, mais plus en perméabilité les unes avec les autres et optimiser ainsi nos fonds en faisant aussi bien, voire mieux, et tous ensemble.

Nous travaillons sur un projet d'optimisation de nos actions au service des entreprises et en conséquence, de nos clients en mutualisant et en concevant des projets à plus grande échelle. La Nuit de la transmission a bien fonctionné : c'est une idée que nous pourrions porter sur d'autres territoires. Nous souhaitons continuer à développer des actions, telles que Dinamic, car elles offrent une très belle image de nos travaux. Il est intéressant de travailler tous ensemble sur le projet stratégique à mener pour être une région, c'est-à-dire 5 = 1, mais pas 1 pour les 5.

C'est un travail de longue haleine. Ce projet stratégique émergera pour la région le 15 juin 2022. Il s'agira d'une préversion. Alain Di Crescenzo, nouveau Président CCI France, vous en parlera, mais nous travaillons sur le même projet stratégique, avec la même vision, à savoir de conserver ce qui se fait de mieux dans les territoires au niveau national. Nous allons connaître une deuxième version de notre projet régional qui sera amendée mi-septembre 2022.

Que dire sur cette nouvelle mandature ? Elle démarre bien, les échanges et les constructions sont bons. Nous avons la chance d'avoir des équipes qui connaissent et maîtrisent parfaitement leur métier. La seule difficulté est que nous sommes une des meilleures régions de France et nous ne pouvons pas, en conséquence, nous donner une marge de progrès très importante, mais si nous continuons à être meilleurs que la meilleure région de France et meilleurs qu'aujourd'hui, ce sera très confortable.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons maintenant écouter et regarder une vidéo de notre Président National.

Plan stratégique du réseau - consultation des élus et des collaborateurs des CCI

Grande consultation lancée sur la plateforme make.org en répondant à la question « **quelles doivent être les priorités d'action pour les CCI à l'avenir ?** ».



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Notre Président national attend de nous tous, élus et collaborateurs, de contribuer à ce projet après la phase client. Il est engagé et a une vraie volonté de remettre la CCI au centre des débats, de montrer que les CCI ont bien une raison d'être. Il faut le faire connaître et nous devons appliquer notre savoir-faire. Son engagement est moteur envers notre dynamique. Il est très plaisant de le rencontrer aux Assemblées Générales nationales. Nous avons cette volonté partagée de faire connaître le rôle réel des CCI sur le plan territorial, régional et national.

Vous allez recevoir par mail et en tant qu'élus, l'invitation à coopérer. Le Président attend réellement une participation massive de chacun d'entre nous.

Patrice Deniau, conseiller technique

J'ai collaboré avec le Président national sur plusieurs mandatures. C'est un grand entrepreneur que la tutelle est venue chercher. Il n'était pas forcément candidat mais il est heureux d'être là dans son action de bénévolat. Il a aussi l'appui de la région Ile de France. Il est important en effet, que tout le monde joue le jeu.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Il a aussi le soutien des syndicats professionnels de manière claire et entière, ce qui contribue aux échanges. J'ajoute que nous allons poursuivre avec le budget exécuté 2021 et l'intervention de Jean-Michel Motrieux.

5. Budget exécuté 2021

Jean-Michel Motrieux, Trésorier

Le budget comporte trois budgets par an : un budget primitif et un budget rectificatif en novembre, ainsi qu'un budget exécuté au mois de mai.

✓ Examen du budget exécuté

Quelles sont les principales variations entre le budget n-1 et le budget réalisé ?

C'est un investissement de 770 K€ sur la « Maison de l'Economie » qui ne s'est pas réalisé et qui est reporté en 2022. 330 K€ étaient aussi prévus comme avance sur un compte courant.

Une autre souscription au sein d'un « Foncière Commerce » de 200 K€ est décalée aussi au titre de l'année 2022.

Nous avons également prévu un investissement sur le renouvellement de l'architecture informatique de l'IIA à hauteur de 300 K€. Le matériel n'étant pas livré, l'investissement est également reporté sur 2022.

Nous avons au total 1 500 K€ prévus non sortis, ce qui va améliorer notre trésorerie.

La rentrée scolaire du mois de septembre 2022 a été plus forte que celle prévue avec aussi un budget en développement.

Concernant la formation professionnelle dans les CFA, nous avons mis en œuvre une réforme avec une augmentation de la facturation et un coût contrat moyen plus important. Nous sommes dans un changement de régime avec les OPCO et le montant de financement de chacune des formations varie selon ces OPCO pour une même classe. Il est en conséquence, un peu particulier d'établir un budget dans ces conditions, et nous sommes partis sur un budget un peu plus faible que celui qui nous était alloué.

La formation continue a connu une baisse d'activité liée à la crise sanitaire, ce qui a généré moins de charges de formateurs.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Effectivement, une partie du financement de la CCI est assurée par une taxe pour frais de chambre basée sur la CVAE et la CFE ; Une petite part s'inscrit à hauteur de 1 620 K€ pour le budget de la CCI de la Mayenne, pratiquement conforme à ce que nous avons prévu au niveau du rectificatif, soit un peu en amélioration de 40 K€, puisque nous connaissons une meilleure performance dans la mutualisation des coûts régionaux et que nous sommes refacturés de façon plus minime. Il faut souligner les - 320 K€ au regard de 2020, soit 16 % de baisse supplémentaire. Cette TCCI a baissé de 75 % en 5 ans et nous sommes toujours dans les enjeux d'adaptation et de transformation de notre modèle économique, avec une baisse inscrite au budget d'environ 10 % en 2022. La CCI de la Mayenne perçoit 6,7 % de la TCCI régionale. Nous aurons donc des enjeux pour 2022 et 2023 afin de redéfinir la trajectoire de cette ressource fiscale.

Guillaume Monsallier, membre associé

Qu'en est-il de la suppression de la CVAE ?

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Le candidat Macron a annoncé sa volonté de baisser les impôts de production, notamment par la suppression de la CVAE et comme une partie de notre taxe est assise en taxe additionnelle à la CVAE, il y a un risque de baisse de cette dotation.

Nous collectons en 2022, 525 K€ au titre de la taxe pour frais de chambre au niveau national versus 1,4 milliards d'euros, il y a quelques années. Sur ces 525 K€, 228 K€ correspondent à la taxe additionnelle à la CVAE collectée au niveau national et la taxe additionnelle sur la CFE pour le reste est collectée au niveau régional. CCI France s'est enquis auprès du candidat Macron au moment de ses annonces, de l'impact qu'il pourrait y avoir sur la TCCI. Le candidat Macron a répondu au Président de CCI France en lui précisant qu'effectivement, sa volonté était de baisser les impôts de production et donc la CVAE, mais qu'il s'engageait à compenser pour le réseau des CCI, la quote-part assise sur la CVAE. C'est l'engagement du candidat Macron ; il faudra néanmoins vérifier dans les projets de loi de finances, quelles seront les orientations sur 2023 et les années suivantes, il s'agit bien d'un sujet d'interpellation au niveau du réseau CCI.

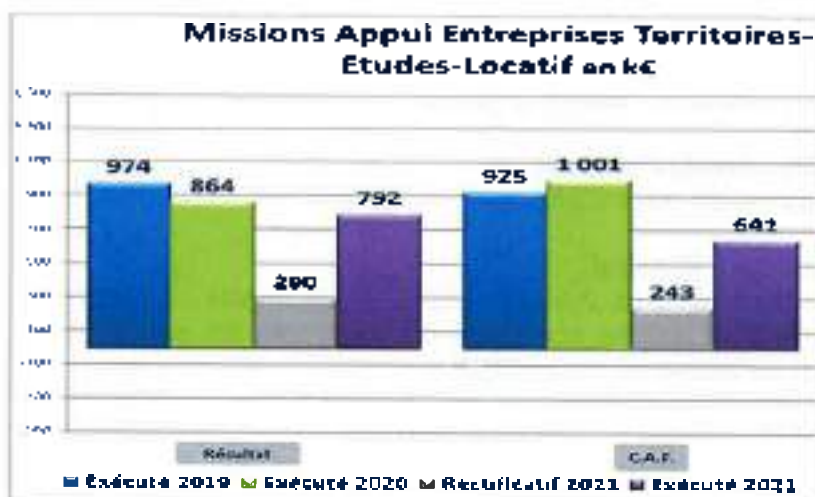
Les chiffres clés du budget de la CCI de la Mayenne

Nous vous rappelons que la CCI de la Mayenne comporte deux domaines stratégiques d'activité :

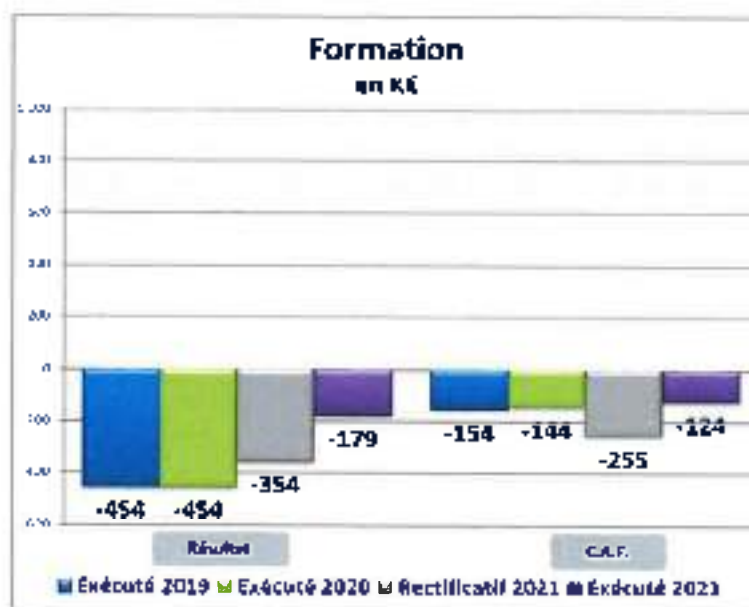
- *les missions de conseil et appui aux entreprises et territoires,*
- *les activités de la formation avec une évolution du modèle qui fait qu'en 2021, la part de la formation dans l'activité de la CCI est à hauteur de 68 %, soit plus des 2/3 de l'activité générée par la chambre.*

Nous comptons deux indicateurs sur les résultats de ces deux business units :

- *la Direction appui aux entreprises et territoires* qui est massivement celle qui bénéficie de la TCCI que nous évoquions précédemment, avec les missions de service public et d'accompagnement généraliste. Nous avions prévu un résultat de l'ordre de 290 K€ et nous ressortons à 792 K€, notamment parce qu'un certain nombre d'engagements n'ont pas été réalisés et que la capacité d'autofinancement s'améliore aussi par rapport au rectificatif.



- *la formation* pour laquelle nous avons engagé un travail de transformation depuis 2016, y compris du modèle économique de ce pôle. In fine, il faut lire le déficit tel un investissement de la chambre sur la TCCI, sur les compétences et leur développement sur le territoire. Nous étions en 2016 à environ 1 004 K€ et avec l'équipe du mandat précédent porté par Patrice Deniau, nous avons effectivement engagé un développement important de cette activité qui donne à la fin de l'exercice, un besoin de financement de 179 K€, soit quasiment 10 fois moins en 5 ans.



Nous détaillons maintenant ces différents domaines d'activité :

Appui aux Entreprises / Territoires / Etudes

Nous sommes sur une activité avec un niveau de ressources de 675 K€ sur l'exercice, un enjeu de changement de modèle économique et moins de TCCI. Il faut donc trouver des financements, soit par de la facturation directe aux entreprises, soit dans le cadre de réponses à des appels à projets à manifestation d'intérêt ou des contractualisations avec des collectivités, puisque ce que nous pouvions financer hier par de l'impôt mutualisé, n'est plus possible. Le gouvernement nous invite à contractualiser pour que l'utilisateur ou le bénéficiaire des prestations puisse financer les activités développées. Dans ce cadre précis, nous connaissons un accroissement des produits, notamment lié aussi à des actions développées autour de la numérisation des commerces et des opérations ponctuelles soutenues par les collectivités. Les charges d'exploitation sont en ligne avec ce que nous avons prévu et un besoin de financement qui est amélioré au litre de la TCCI sur ces activités.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	368	343	588	675	87	15%	332,45	87%
Charges d'exploitation	1 629	1 378	1 760	1 741	-19	-1%	363	26%
Résultat d'exploitation	-1 252	-1 142	-1 213	-1 051	161	-13%	90	-8%
Résultat Exploitation av. TCCI	-1 252	-1 142	-1 213	-1 051	161	-13%	90	-8%
-TCCI PERCUE	2 006	1 940	1 580	1 620	41	3%	-319	-16%
CAF	-1306	-1082	-1219	-1116	104	-9%	-33	3%
RESULTAT BUDGETAIRE	-1306	-1092	-1235	-1116	119	-10%	-24	2%

Location / Laval Expo

Ce domaine regroupe à la fois les activités de location (nous sommes toujours dans l'optimisation des actifs immobiliers dont nous avons la gestion), mais aussi la partie résiduelle du parc Expo. Nous avons encore en cours des amortissements sur l'ensemble de ce site qui grèvent le compte d'exploitation de 58 K€, qui auront vocation à être accélérés dès lors que nous céderons ces actifs immobiliers, dont nous n'avons pas forcément vocation à porter à long terme.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	103	88	69	74	5	7%	-13,92	-16%
Charges d'exploitation	34	37	43	40	-3	-7%	3	8%
Résultat d'exploitation	-5	-23	-48	-41	7	-14%	-18	76%
Résultat Exploitation av. TCCI	-5	-24	-48	-41	7	-14%	-17	71%
CAF	52	32	1	15	7	82%	-17	-54%
RESULTAT BUDGETAIRE	52	32	1	15	7	82%	-17	-54%

Formation

Cette activité développe pratiquement 4 000 K€ de chiffre d'affaires, soit 1 000 K€ de plus qu'en 2019, malgré la traversée de la Covid qui a perturbé parfois nos activités. Les charges d'exploitation sont en ligne avec nos prévisions. Il faut rappeler que sur ce domaine d'activité stratégique, le budget rectificatif voté en octobre 2021 s'appuie sur des hypothèses arrêtées en juin 2021. Or, sur l'activité de formation, nous mesurons la réalité surtout en septembre ou octobre. Il peut donc y avoir quelques écarts en fonction de la dynamique de rentrée scolaire. Sur la formation, nous divisons par deux le besoin de financement initialement prévu au rectificatif, puisque nous avons un allègement à - 179 K€ sur l'ensemble des activités et cela, malgré une action plus difficile sur la formation continue, sensiblement impactée par la crise sanitaire qui nous a empêchés de réaliser tous les programmes prévus. Le développement d'un nouveau site, en particulier à Saint-Nazaire avec l'IIA, est un investissement sur l'avenir. Dès lors qu'il s'agit de la première promotion, une montée en charge est prévue sur les prochaines années.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	2 954	3 253	3 702	3 920	219	6%	667,52	21%
Charges d'exploitation	3 044	3 347	3 943	4 007	64	2%	560	20%
Résultat d'exploitation	-390	-440	-340	-165	175		275	-83%
Résultat Exploitation av. TCCI	-454	-455	-354	-179	175		276	-61%
CAF	-154	-144	-255	-124	131	-51%	20	-14%
RESULTAT BUDGETAIRE	-284	-371	-740	-319	422	-57%	52	-14%

La formation initiale CFA

Ce CFA est jeune puisque créé en 2019 du fait de la réorganisation du CFA des villes de la Mayenne, avec un travail engagé sur le précédent mandat pour booster l'apprentissage dans notre département. Nous sommes à un peu moins de 3 000 K€ de chiffre d'affaires, et comme l'a précisé précédemment notre trésorier, avec un rendement amélioré, puisque nous avons des moyennes de coût contrat supérieures et des taux de rupture et des effectifs meilleurs que les prévisions. Nous connaissons donc une croissance du chiffre d'affaires de 6 % au regard du budget rectificatif et des charges en croissance, puisque nous avons plus de productions à assurer face aux augmentations des effectifs. Le résultat est de ce fait pratiquement à l'équilibre, car nous sommes à 36 K€ de déficit d'exploitation, sachant que l'objectif donné au précédent mandat était d'avoir un CFA qui arrive et dépasse son point mort à l'horizon 2023 - 2024.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	673	1 881	2 643	2 814	171	6%	932,93	50%
Charges d'exploitation	819	1 939	2 608	2 759	152	6%	821	42%
Résultat d'exploitation	-296	-268	-4	-36	-32		232	
Résultat Exploitation av. TCCI	-342	-281	-15	-47	-32		234	
CAP	-191	-218	-99	-88	11	-11%	131	-80%
RESULTAT BUDGETAIRE	-214	-215	-159	-88	65	-43%	228	-72%

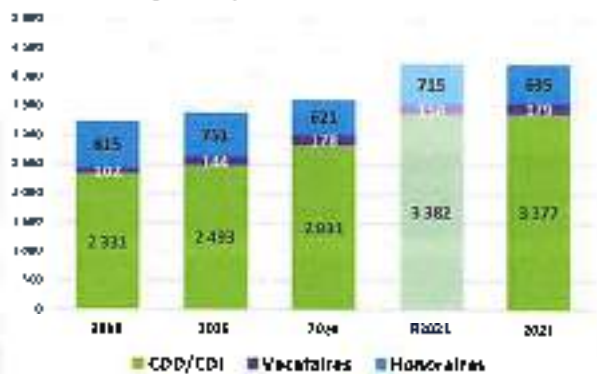
La formation professionnelle continue longue ou courte est à un peu plus de 1 000 K€. C'est deux fois moins que sur l'exécuté 2019, mais notamment lié à un transfert de contrats de professionnalisation vers des contrats d'apprentissage. Un peu moins de la moitié de l'activité est générée par la formation continue courte, avec un budget à 500 K€ ; et nous avons réalisé 409 K€ sur l'exercice. Sur le premier semestre 2022, nous sommes plutôt bien orientés, puisqu'au-dessus de nos prévisions et de nos objectifs sur cette partie de l'année. Nous devons toutefois rester vigilants car l'activité de formation continue, c'est pratiquement 60 % sur les quatre derniers mois de l'année. Le besoin de financement est néanmoins presque divisé par deux au regard de nos prévisions initiales sur l'exercice.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
					Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	2 281	1 372	1 058	1 107	48	5%	-265,4	-18%
Charges d'exploitation	2 230	1 408	1 335	1 247	-88	-7%	-161	-11%
Résultat d'exploitation	-126	-172	-336	-128	207		43	-25%
Résultat Exploitation av. TCCI	-144	-174	-339	-132	207		42	-24%
CAP	38	74	-156	-36	120	-77%	-110	-148%
RESULTAT BUDGETAIRE	-76	-56	-588	-231	357	-81%	-178	315%

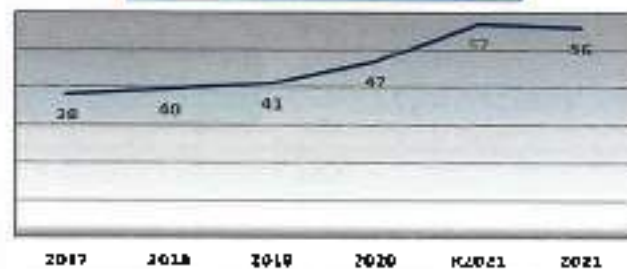
Les frais de personnel

Nous sommes à l'équilibre sur les frais de personnel consolidés par rapport aux prévisions. Nous agrégeons dans la restitution les trois postes qui concourent à cette activité : les permanents (CDD - CDI), mais aussi les vacataires et les honoraires, puisque des arbitrages peuvent intervenir en cours d'année en fonction des différents statuts et des opportunités. Nous comptons environ 56 ETP annualisés sur l'activité, dont la moitié est affectée à la formation.

Charges de personnel en k€ - CC153



Nombre d'ETP en CDD-CDI - CC153



% ETP par Direction



ETP par Direction



Les investissements

Ce poste a le plus évolué par rapport à ce que nous avons prévu et arrêté en hypothèse du budget rectificatif, notamment sur le matériel informatique avec 300 K€ supplémentaires pour refaire toute l'architecture de l'IIA et la virtualisation des serveurs nécessaire au déploiement sur plusieurs sites de l'activité de l'IIA. Nous avons ouvert en septembre dernier à la fois Saint-Nazaire et Saumur, il était important d'avoir une infrastructure actualisée et modernisée. Les prestataires ont des difficultés à livrer et à honorer les commandes passées au printemps 2021 ; il manque encore aujourd'hui un des quatre serveurs permettant la mise en place du dispositif. L'ensemble devrait être installé cet été afin de pouvoir débiter la rentrée scolaire sur la nouvelle infrastructure.

Nous avons aussi deux hypothèses qui étaient :

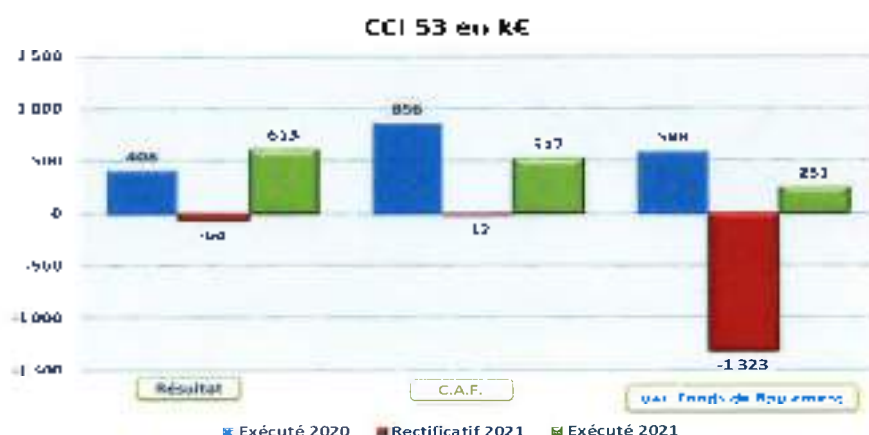
- la mise en place de la Maison de l'Economie sous un montage d'une société de portage avec la Banque des Territoires, Solution & Co et la région, modèle économique qui n'a pas abouti,
- la création d'une foncière immobilière sur le département de la Mayenne. Ce travail est toujours en cours et porté par Laval Mayenne Aménagement avec la Banque des Territoires, Ce projet est national, puisque la Banque des Territoires a pour consigne de créer 100 foncières commerciales pour booster et dynamiser les centres villes et les centres bourgs en matière commerciale.

Sur le résultat consolidé, vous trouvez l'exécuté 2021 à plus de 6 000 K€ de chiffre d'affaires, une taxe pour frais de chambre qui ne représente plus que 25 % des produits de la chambre et un autofinancement de plus en plus assuré par les activités que nous développons, ainsi qu'un résultat comptable à un peu plus de 600 K€ et une prévision légèrement négative de 60 K€ sur le rectificatif.

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Prévision 2022	Ecart E21 / P21		Ecart E21 / E20	
						Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	5 433	5 439	5 718	6 064	6 232	366	6%	644	12%
CC	2 000	1 903	1 590	1 621	1 473	41	3%	239	-16%
Revenus propres	3 407	3 500	4 128	4 443	4 750	326	8%	304	7%
Revenus de marchandises et autres produits	2 428	1 498	1 068	1 054	1 147	19	2%	7	1%
Facturation CCFD Subvention Apprentis	1 241	2 722	1 060	2 311	2 443	238	10%	256	11%
Charges et autres d'exploitation	1 075	819	1 322	1 166	1 384	-156	-12%	347	42%
Achats de marchandises	5	2	1	1	1	0	-49%	-1	-77%
Autres achats et charges externes	873	721	1 150	974	1 102	155	13%	172	38%
Autres charges	198	95	171	170	182	-1	-1%	-6	-6%
 Valeur ajoutée	4 337	4 620	4 395	4 918	4 828	522	12%	298	6%
Impôts	217	151	101	101	101	-1	1%	-1	-1%
Frais de personnel	3 413	3 655	4 259	4 796	4 718	-4	0%	639	17%
Excédent brut d'exploitation	825	863	-5	522	9	527		-341	-40%
Reprise provisions et Amortissements	518	118	327	462	191	124	37%	341	82%
Dotations aux amortissements	408	355	171	141	157	27	7%	9	-3%
Dotations aux provisions	350	230	16	54	17	37	223%	-157	-75%
Résultat d'exploitation	624	415	-57	584	-166	641		169	41%
RESULTAT FINANCIER	-58	-8	-7	46	-9	33		52	
Résultat courant avant Impôt	566	409	-64	630	-177	694		221	54%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26	0	0	-57	0	17		-17	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0		0	
RESULTAT COMPTABLE	530	409	-64	613	-177	677		204	50%

Les trois chiffres clés en synthèse :

- 613 K€ de résultats,
- 517 K€ de capacité de financement.
- 251 K€ de fonds de roulement.

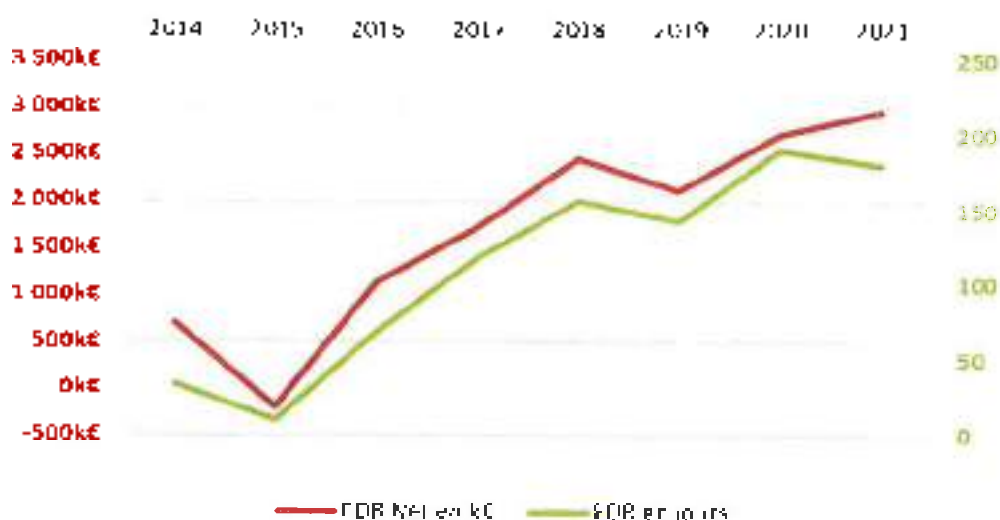


Le fonds de roulement se traduit à 3 000 k€ représentant 180 jours de fonctionnement.
 En 2015, la chambre s'était retrouvée dans une situation d'un fonds de roulement négatif. Un travail important a été engagé ces cinq dernières années pour reconstituer progressivement ce fonds de roulement, malgré le contexte de baisse de ressources fiscale évoqué tout à l'heure par le développement de l'activité qui permet aujourd'hui, notamment, de pouvoir envisager et de porter les programmes immobiliers inscrits en fin de dernière mandature et repris par les équipes de ce nouveau mandat, en particulier sur le Campus CCI Formation. Nous prévoyons en effet 12,5 M€ d'investissements pour regrouper nos deux sites de formation sur Changé et la Maison de l'Economie à hauteur de 2,6 M€.

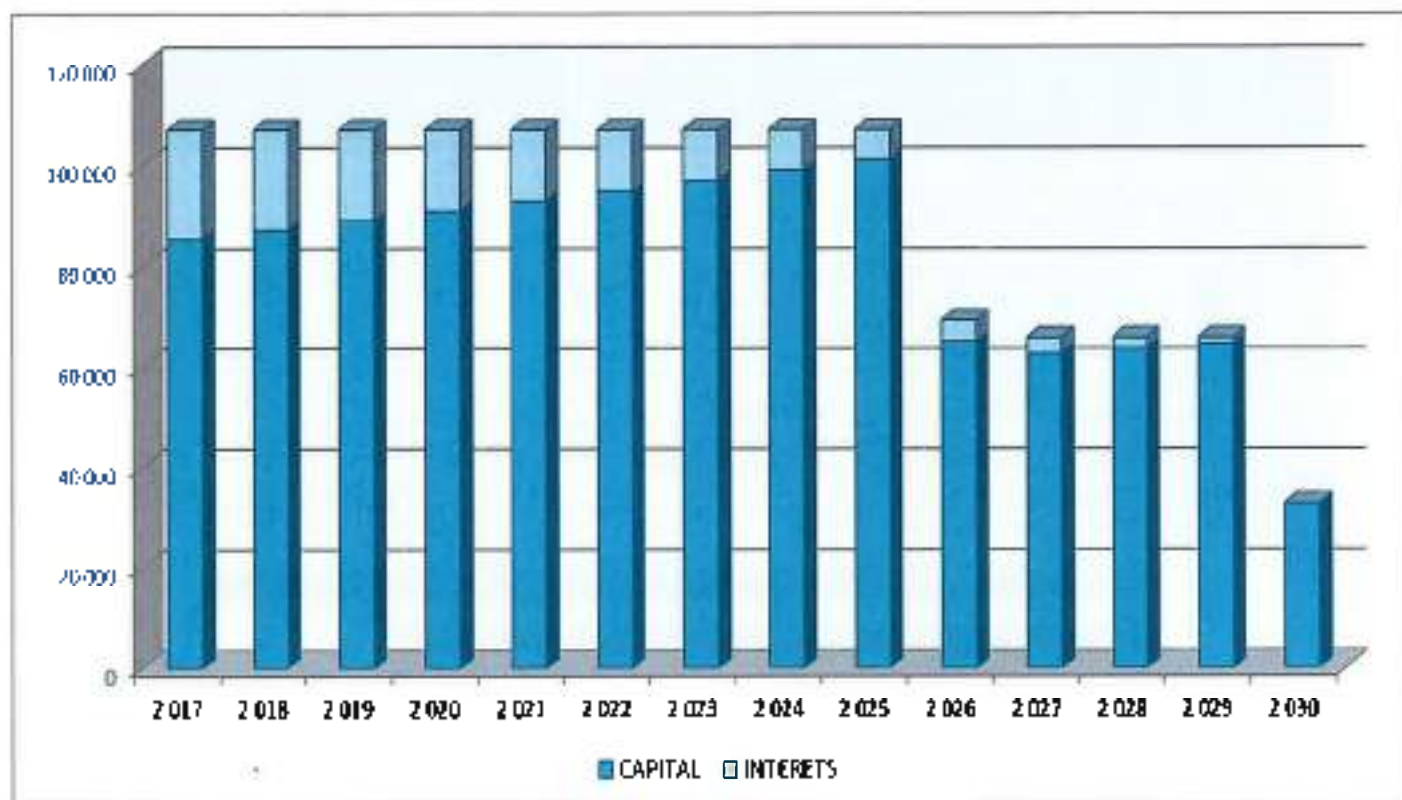
FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€	EXECUTE 2021	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - EXECUTE 2020		2 700k€
Resultat de l'exercice		813k€
Dotations aux amort. et aux prov. Réintégrations et reprises		-60k€
Sous-Total C.A.F.		517k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		154k€
Subventions		23k€
Emprunts		0k€
Total Ressources		884k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	151k€	
Immobilisations financières	188k€	
Sous-Total Immobilisations	339k€	
Remboursements d'Emprunts	93k€	
Total Emplois	443k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		261k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		2 960k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		0k€
FONDS DE ROULEMENT NET		2 960k€
soit en nombre de jours		180

* - Résultat budgétaire

Fonds de roulement CCI 53



La situation de la CCI de la Mayenne est saine, puisque le niveau de l'endettement est faible et baissera encore en 2025-2026, puisque nous remboursons un peu plus de 100 K€ de capital et d'intérêts par an, sur la base d'un chiffre d'affaires consolidé de 6 000 K€. Nous avons capacité à lever de l'endettement pour financer nos projets d'investissements.



Nous pouvons effectuer une photographie sur l'affectation et la mobilisation de la taxe pour frais de chambre.

Nous avons une comptabilité analytique assez fine qui permet d'identifier et de détailler le besoin de financement et l'affectation de la ressource fiscale par domaine d'activité.

Il est intéressant d'observer la ligne du taux de dépendance, soit le rapport entre la taxe pour frais de chambre investie et le total des produits. Nous constatons qu'en fonction du domaine d'activité et des interventions, le taux de dépendance à la ressource fiscale est différent.

Certaines activités peuvent avoir plus ou moins besoin de cette ressource. Sur la formation et l'apprentissage, nous sommes totalement indépendants de la ressource fiscale. Sur la formation initiale, nous avons un effet de levier de la ressource fiscale nécessaire pour maintenir certaines activités ou les amorcer sur nos territoires. Nous avons 1 200 K€ de besoin en TCCI et nous en avons perçu 1 600 K€, puisque l'activité a été plutôt dynamique sur différents domaines et 89 % de la TFC est injectée sur les missions Appui aux Entreprises.

MISSIONS PROGRAMMES		TCCI AFFECTEE en k€	Taux Besoin en TCCI	Taux dépendance	
A	A01	Formalités / CPE	63	5%	39%
	A02	Création transmission reprise	119	10%	78%
	A03	Développement international	34	3%	76%
	A04	Innovation, numérique	284	25%	47%
	A05	Développement durable / environnement	104	9%	53%
	A06	Développement des réseaux et filières pour les ent	180	16%	75%
	A07	Développement commercial, financement	169	15%	89%
	A08	Information économique	64	6%	87%
B	B01	Apprentissage		0%	0%
	B02	Formation initiale hors apprentissage	103	9%	32%
	B05	Découverte - Orientation professionnelle		0%	0%
C	C01	Développement et aménagement du territoire	12	1%	80%
	C06	Aéroports		0%	0%
D	D01	Mission consultative territoriale	12	1%	100%

BESOIN EN TCCI	1 144	100%
TCCI PERCUE	1 620	
Affectation au Fonds de roulement	477	

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire livrée par l'ensemble des produits

Répartition des ressources par mission



Vous pouvez prendre connaissance de quelques chiffres clés en synthèse de cette présentation.

Résultat de l'exercice	613 k€
Capacité d'autofinancement	517 k€
Solde budgétaire global	251 k€
Taxe pour frais de chambre	1 620 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	2 960 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	180 Jours

Je laisse maintenant la parole à Monsieur le Président.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Ce budget exécuté nous offre les moyens des ambitions affichées en début de mandature, surtout au regard du plan d'investissements que nous avons sur la Maison de l'Economie, mais aussi sur le Campus. Nous nous projetons dans l'intérêt du territoire.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Laurent Leiry, Président de la commission des Finances est représenté par Bruno Lucas qui va nous soumettre l'avis de la commission. Nous en profitons pour féliciter l'équipe du Stade Lavallois, l'entraîneur, le staff et le vice-Président Bruno Lucas. Merci de nous avoir fait vibrer et l'esprit festif à Laval était un beau moment de vie mayennais.

✓ Avis de la commission des Finances

Bruno Lucas, membre élu

La commission des Finances s'est réunie, le 04 mai 2022, afin d'examiner le projet de budget exécuté 2021.

Les membres de la commission ont pris connaissance du budget exécuté 2021 et du détail des charges et des produits, ainsi que de l'analyse de leurs évolutions. Il a notamment été porté à leur attention les éléments suivants :

- ✓ La ressource fiscale 2021 et son évolution,
- ✓ L'évolution des frais de personnel et leurs affectations par activité.
- ✓ Les principales variations par secteur d'activité entre les budgets rectificatif et exécuté 2021,
- ✓ La croissance du nombre d'apprentis, la valorisation de la facturation aux OPCOS, ainsi que la subvention régionale accordée pour le CFA,
- ✓ Les nouvelles implantations de l'IIA à St Nazaire et Saumur en partenariat avec des CCI de la région.

La commission a également pris connaissance des projets d'investissements réalisés sur 2021, et de ceux reportés sur 2022.

1. BUDGET EXECUTE 2021

Le budget rectifié 2021 de la CCI de la Mayenne présente les chiffres clés 2021 suivants :

TCCI (Taxe Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie)		1 620 K€
Résultat de l'exercice		613 K€
Capacité d'autofinancement	517 K€	
Investissements*		350
		K€
Résultat budgétaire global	251 K€	
Fonds de roulement total		2 960 K€

2. COMPTABILITE ANALYTIQUE

La CCI de la Mayenne applique la comptabilité analytique du réseau consulaire dite Norme 4.9, permettant, notamment, de présenter l'affectation de la TFC par mission et programme. Il en a été fait une présentation aux membres de la commission des Finances, pour ce projet de budget.

Après l'intervention du cabinet de commissariat aux comptes de la CCI de la Mayenne à propos de la clôture 2021 et la certification des comptes, la commission des Finances, réunie le 04 mai 2022 a émis, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable sur ce projet de budget exécuté 2021.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Merci pour cette intervention.

Je demande à Monsieur Olivier Pommereul, représentant Antoine Butrot, Commissaire aux comptes, de nous soumettre son rapport sur les comptes exécutés 2021.

✓ **Rapport du commissaire aux comptes**

Olivier Pommereul, représentant Monsieur Antoine Butrot, commissaire aux comptes

Nous avons émis un rapport d'opinion sur les comptes annuels au regard de l'image des comptes au 31 décembre 2021. Nous émettons une certification sans réserve au titre de cet exercice. Nous certifions donc que les comptes sont réguliers, dans le respect des textes et lois réglementaires, que ces comptes sont sincères par rapport au principe de bonne foi dans l'établissement des comptes qui représentent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé 2021, de la situation financière et du patrimoine de la CCI. Nous sommes sur un rapport normé, mais nous justifions nos appréciations au regard de l'émission de cette opinion sur les comptes. Nous retrouvons une mention énoncée l'année passée : la crise Covid a eu des incidences sur l'activité et le financement. Elle génère quelques incertitudes sur les perspectives d'avenir de la chambre. Nous attirons l'attention du lecteur dans la justification des appréciations sur le fait que nous avons regardé plus précisément, les opérations d'investissements, de trésorerie et la reconnaissance du chiffre d'affaires du CSA. Nous avons apprécié les provisions pour risques et charges au titre de l'exercice de 2021. Tout ceci justifie l'opinion fondée sur les comptes, puisque forcément nous nous appuyons sur des appréciations pour aboutir à une assurance raisonnable sur les comptes et non absolue.

Nous établissons aussi un travail de vérification spécifique sur les documents transmis aux membres de l'organisation.

A la fin du rapport, nous rappelons les précisions au regard de nos responsabilités de commissaires aux comptes.

En conclusion, nous certifions les comptes sans réserve, et sans observation particulière.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous vous remercions et avez confiance sur ce que nous allons faire pour tenir nos engagements et ce, malgré la période Covid.

Je sou mets maintenant à votre vote le budget exécuté 2021.

✓ **Projet de délibération n° 03_2022 – Budget exécuté 2021**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du budget exécuté 2021 de la CCI de la Mayenne s'élève à 6 161 722 € (total des charges). Le résultat comptable se traduit par un bénéfice de 613 111 € et le résultat budgétaire par un excédent de 250 737 €.

Les montants de chaque service budgétaire figurent dans le « budget exécuté 2021 » envoyé avant la présente Assemblée Générale.

Le budget exécuté 2021 a été soumis à l'examen de la Commission des Finances le 04 mai 2022 et présenté au bureau le 02 mai 2022.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale, et la certification des comptes par le commissaire aux comptes

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT les montants du budget exécuté 2021 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne (Service Général – Service Formation – Service Divers), et du sous service budgétaire CFA (Centre de Formation Apprentis),

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce budget exécuté,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 04 mai 2022,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 02 mai 2022,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le budget exécuté 2021 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- MANDATE son Président pour transmettre ces budgets exécutés au préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Nous vous remercions de votre unanimité.

6. Maison de l'Economie Laval

✓ Présentation du projet

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Les personnes qui étaient présentes le 4 avril au séminaire CCI organisé sur les lieux du prochain V and B Fest', lequel se déroulera fin août 2022 et réunira plus de 90 000 participants sur 3 jours, se souviennent que nous avons évoqué cette Maison de l'Economie de la Mayenne. Il était, en effet, important que nous ayons cette approche avant l'Assemblée Générale de ce soir. Ce projet est né de ce qui a été conçu en Mayenne avec la réunion au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de différentes institutions, en particulier le Conseil Régional. La mise en œuvre en Mayenne a vraiment donné l'idée à la région de réunir dans un même lieu des personnes concernées par le développement économique, et ainsi parvenir à des résultats très intéressants. Nous pourrions, de ce fait, œuvrer beaucoup plus vite sur certains sujets.

Nous prenons l'exemple du Plan de Relance mis en œuvre par le gouvernement. aujourd'hui, les résultats démontrent que sur 100 % des sommes distribuées sur la région, 20 % ont été fléchées sur le département de la Mayenne, sachant que nous ne représentons que 8 % du poids économique régional. Tous les services ont été mobilisés, y compris les services de l'Etat qui ont soutenu les dossiers, la sous-préfète de région et sa réelle efficacité. Le fait d'être un petit territoire nous donne une force considérable et surtout la possibilité de travailler collectivement. Un seul objectif en œuvrant les uns avec les autres est d'atteindre des résultats probants. Cet argent est destiné aux entreprises du département et à leur développement, ainsi qu'à l'emploi et à l'économie locale.

Cette Maison de l'Economie de Laval est la concrétisation de la mise en œuvre en 2016 de l'Espace Entreprises 53 au sein de la CCI de la Mayenne, regroupant Solutions & Co, le Conseil Régional, Initiative Mayenne et Laval Cœur de Commerces, ainsi que plusieurs sièges d'associations. La région a donc décidé d'élargir cette action à tous les départements de notre région, avec comme pilote, la Mayenne

Un projet était en cours avec plusieurs faisabilités et des moyens budgétaires mis en œuvre non adéquats et qui, de ce fait, ont été revus. L'objectif était d'investir et de devenir propriétaire de notre bien. La compréhension de la région nous permet d'aboutir aujourd'hui à un projet sur lequel nous devons nous positionner et valider ainsi, le fait d'avancer sur le choix des personnes qui seront regroupées au sein de cette Maison de l'Economie. Cet espace doit être commun à tous les EPCI du territoire qui auront l'opportunité de se réunir et de travailler sur un projet avec l'ensemble des services du développement économique. La Chambre de Commerce et d'Industrie y aura toute sa place et y conservera son identité, mais au sein d'un collectif.

Je vais laisser Cyrille Laheurte présenter le projet du lieu et la raison de ce choix.



Cyrille Laheurte, Directeur Général

Les objectifs de ce lieu, tels que précédemment énoncés, sont évidents à comprendre. Pour autant, il est effectivement important de réunir les acteurs dans un même lieu. Cependant, leur philosophie n'est pas uniquement « venez à nous », mais c'est aussi nous qui devons aller vers les entreprises et les territoires. L'enjeu primordial est de se regrouper afin d'être plus forts, plus cohérents, plus soudés, et de pouvoir faire de l'ingénierie collectivement, être ainsi plus visibles et plus proches des territoires.

Le premier cercle d'acteurs s'insère dans une logique de portage immobilier partagé dont le chef de file est clairement réaffirmé et porté par la région avec Solutions & Co. Le Président l'a précisé : l'objectif est d'avoir un lieu totemique par département et dans les préfectures de département sur tous les Pays-de-la-Loire, là aussi avec la volonté que la Mayenne soit précurseur sur ce sujet. Les acteurs principaux sont la région avec Solutions & Co, Laval Economie, Laval Mayenne Aménagement et la CCI dans son activité de siège et d'agence entreprises. D'autres acteurs sont pressentis, tels qu'Initiative Mayenne, Mayenne International, le département et d'autres acteurs de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire.

Le choix orienté aujourd'hui par les différents acteurs, après une analyse de cinq pôles d'exploitation à l'échelle de la ville de Laval, a été de se positionner sur le quartier de la gare.

Au sein de ce quartier, deux programmes ont été analysés : Adim et Duval. Le choix de Duval s'est imposé au même titre qu'Enedis qui devrait être voisin sur cette partie du pôle. La superficie sera de 2 600 m² sur six niveaux. Le choix opéré à l'époque était d'être sur le pôle multimodal de la gare avec l'enjeu de l'attractivité, et d'être une vitrine de l'économie du territoire, tout en étant dans le périmètre d'Action Cœur de Ville afin d'y maintenir et d'y conforter des activités tertiaires.

Pour les besoins de la CCI et au regard des estimations effectuées, la localisation serait d'environ 650 m² répartis sur deux plateaux, dont un partagé avec la région : la région s'étant engagée à porter tous les espaces communs (salles de réunions et accueil mutualisé).

Nous allons vous demander de vous prononcer sur la LOI du groupe Duval qui reprend les différents espaces et volumes sur lesquels nous nous positionnerons en propriétaires avec une dizaine de places de parking sur l'ensemble immobilier et un certain nombre de garanties, soit un engagement financier d'1,7 M€. Si nous intégrons les aménagements, l'enjeu budgétaire pour la CCI de la Mayenne porterait sur 2,5 à 2,6 M€ TTC, une grande partie de ce financement devant être assuré, si la décision est confirmée et avec un accord lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2022. La livraison aurait probablement lieu début 2025.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Pour compléter les propos Cyrille, au regard de l'aménagement en cours du centre-ville et de la réduction significative de l'accessibilité aux actuels locaux du siège de la CCI, il était important de se projeter. Le choix n'est pas encore statué sur le lieu du siège de la CCI, car nous aurons à la fois ce lieu partagé et la construction prochaine d'un bâtiment au sein du pôle universitaire. 4 projets ont été retenus sur 118 projets d'architectes reçus.

Pierre Zambon, membre associé

Il aurait peut-être été intéressant d'établir un benchmark sur les pratiques de marché et de comparer quelques autres projets autour de la gare d'un point de vue budgétaire, sur les emplacements de stationnement. Il y a deux projets à moins de 200 mètres à vol d'oiseau qu'il serait bien de comparer.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Ce benchmark a été effectué notamment par Solutions & Co avec l'évaluation de projets similaires dans le secteur, au-delà des prix, sur les niveaux de livraison et les engagements environnementaux des différents programmes, ainsi que sur les enjeux de ces bâtiments ERP.

Eric Juhel, Solutions & Co

A l'époque, les aspects environnementaux et la superficie ont été pris en compte.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Effectivement, nous n'étions pas du tout au même niveau sur les engagements environnementaux avec des programmes « référentiel 2012 », alors que nous sommes en 2022 avec une livraison 2025. Le programme Duval permet de mettre à jour les exigences et les performances environnementales du bâtiment.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons maintenant passer à l'avis de la commission des Finances.

✓ *Avis de la commission des Finances*

Bruno Lucas, membre élu

La commission des Finances a eu pour mission de donner un avis sur cet investissement. Les discussions ont été multiples et riches. Effectivement, les avis divergeaient sur le bien-fondé de ce projet, mais l'objectif était de définir si la Chambre de Commerce et d'Industrie avait bien la capacité financière à investir dans ce lieu, et non pas, comme l'a souligné très justement notre Directeur Général, à prendre la place de l'Assemblée Générale et à émettre des avis sur le fond. Je vous fais donc lecture de l'avis de la commission des Finances.

« Depuis la création en 2016 de l'Espace Entreprise 53, la CCI œuvre au regroupement des acteurs du développement économique au sein d'un même lieu. A partir de 2019, le Conseil Régional a exprimé la volonté de renforcer la dynamique existante et a confié à son agence régionale, Solutions & Co, le soin de piloter cette dynamique. A l'issue des élections de 2021, le Conseil Régional a réaffirmé sa volonté de mettre en place un tel lieu dans chacune des cinq préfectures de la région. Plusieurs acteurs ont d'ores et déjà validé leurs engagements : Laval Mayenne Aménagements, Laval Economie, Solutions et Co, Conseil Régional des Pays-de-la-Loire. Plusieurs autres acteurs auront vocation à devenir locataires d'espaces que la région pourra mettre à leur disposition.

Aussi, la commission des Finances s'est réunie, le 04 mai 2022, afin d'émettre un avis sur l'offre d'acquisition émise par la société Duval en date du 3 mai pour la Maison de l'Economie de la Mayenne (MDE).

Elle vise l'acquisition par la CCI de la Mayenne de la moitié du 3^{ème} étage et du 4^{ème} étage de l'immeuble de bureau dénommé « Parvis » et de 10 places de stationnement situées au R-1. La surface utile brute (SUBL) est de 772,5m². Les plateaux de bureaux sont prévus livrés aménagés et non cloisonnés.

Les membres de la commission ont pris connaissance des éléments suivants :

- contexte,
- périmètre des acteurs concernés,
- nombre de m² et date de livraison,
- projet de LOI avec DUVAL du 03 mai 2022 et conditions financières prévisionnelles pour 1 703 K€ HT, net vendeur, soit un prix de 2204,54€ HT/m² SBUL, y compris le parking. Le prix se décompose comme suit :

en € HT	unité	nombre	px unitaire	montant
stationnement	place	10	17 500	175 000
1/3 plateau de bureaux r+3	m ² subl	257,5	1 978	509 335
plateaux de bureaux r+4	m ² subl	515	1 978	1 018 670
				1 703 005

Le projet d'investissement, tel qu'inscrit au plan pluriannuel d'investissement 2021-2026, représente un budget prévisionnel d'un total de 2,6 M€ TTC. Il est noté que si ce projet devait se réaliser, cela entraînerait la cession de l'hôtel consulaire dont le produit de la vente serait affecté à cette opération.

Un contrat de VEFA sera proposé à la CCI avant l'été et fera l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale.

La commission des Finances, réunie le 04 mai 2022 a émis, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable sur la capacité financière de la CCI de la Mayenne à réaliser ce projet.

✓ **Projet de délibération n° 04_2022 – Maison de l'Economie Laval / Mayenne**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous devons aujourd'hui voter cette orientation. Nous serons amenés à en reparler en Assemblée Générale pour voter le projet dans sa globalité.

EXPOSE DES MOTIFS

La CCI a initié en 2018, au sein de l'Espace Entreprises 53, le regroupement d'acteurs du développement économique en Mayenne (CCI, Initiative Mayenne, Comité d'Expansion). En 2019, la région a souhaité accélérer ce concept et l'élargir à d'autres acteurs (Laval Mayenne Aménagement, Laval Economie, autres associations. .)

Ainsi, 5 lieux ont été analysés pour réaliser ce projet d'implantation. Un consensus s'est porté pour une location à la gare (centre-ville/lieu d'interconnexion intermodal et dans le périmètre d'Action Cœur de Ville). L'offre immobilière du promoteur Duval, en compétition avec celle de l'Adim, a été privilégiée pour accueillir la Maison de l'Economie. Un montage juridique autour d'une société de portage avec la Banque des territoires a été envisagé dans un premier temps (*délibération n°4 - AG CCI du 26/11/2020*).

Toutefois, ce montage s'est avéré source de nombreuses contraintes pour les associations partenaires

Aussi fin 2021, le Conseil Régional, pilote de la démarche, a entendu les réserves et les contraintes des acteurs. Une nouvelle approche, beaucoup plus engageante pour la région, a été retenue

Un comité de pilotage en date du 17 mars 2022 a permis de préciser les orientations et les intentions des différents acteurs sur ce projet. Ce Copil est piloté par le Conseil Régional des Pays de la Loire. Les acteurs qui ont confirmé leurs intentions de se réunir sont :

- Conseil Régional des Pays-de-la-Loire,
- Solutions & Co,
- Laval Economie,
- Laval Mayenne Aménagements,
- Initiative Mayenne,
- CCI de la Mayenne.

D'autres acteurs sont également volontaires pour y participer, mais sur des volumes plus limités, voire pour y tenir des permanences.

Le Conseil Régional s'est positionné comme ensemblier et acquéreur de l'ensemble des surfaces communes et des surfaces des « petits » locataires, mais aussi des espaces qui ne seraient pas immédiatement affectés sur l'ensemble immobilier. L'objectif de la région est de faciliter la réalisation de ce projet et de proposer des conditions attractives pour les différents acteurs. C'était un engagement de campagne de la Présidente que de proposer ce type de lieu sur tous les départements (1 par département). La Mayenne serait le site pilote.

Le programme Duval (Zac de la Gare) est confirmé.

La CCI pourrait être positionnée sur 2 niveaux (1 plateau ½) sur les 5 étages dont disposera le bâti.

Les besoins identifiés lors de la phase programmation par le cabinet Amofi pour la CCI étaient de l'ordre de 600 à 650 m² (données 2020). Il s'agit d'une estimation sur la base du transfert des équipes présentes rue de Verdun.

Budgets prévisionnels

Acquisition 1,7 M€ HT pour les plateaux bruts + 0,4 M€ HT d'aménagement, soit un enjeu budgétaire de l'ordre de 2.6 M€ TTC.

Calendrier prévisionnel

La validation du projet de VEFA doit être prise en septembre pour une livraison prévue au 1^{er} semestre 2024 et une mise à disposition début 2025.

Une étude sera également lancée concernant un portage des travaux d'aménagement par le Conseil Régional (et/ou par LMA). Un groupement de commande pourrait donc être constitué entre les différents preneurs.

Une réflexion concernant la gestion de l'ensemble immobilier sera également à lancer ; elle sera confiée à Solutions & Co.

DELIBERATION

CONSIDERANT l'intérêt du regroupement des acteurs du développement économique du territoire dans un même bâtiment,

CONSIDERANT l'évolution nécessaire du montage juridique et économique de ce projet en raison de contraintes constatées et impactantes pour les cocontractants,

CONSIDERANT l'engagement du Conseil Régional en tant qu'ensemblier et acquéreur de l'ensemble des surfaces communes et des surfaces des « petits » locataires, mais aussi des espaces qui ne seraient pas immédiatement affectés sur l'ensemble immobilier,

CONSIDERANT l'objectif de la région de faciliter la réalisation de ce projet et de proposer des conditions attractives pour les différents acteurs,

CONSIDERANT la capacité financière de la CCI de la Mayenne, qui sera confortée par la cession de son siège actuel si l'opération est menée à son terme,

CONSIDERANT l'examen de ce projet par le Bureau notamment lors de ses séances des 04/04/2022 et 02/05/2022,

CONSIDERANT, l'avis de la commission des Finances, réunie en séance le 04/05/2022

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE les orientations, telles que proposées : acquisition d'un plateau 1/2 au sein de la Maison de l'Economie (niveaux 3 et 4) et leurs aménagements de l'ordre de 2,6 millions d'euros TTC,
- MANDATE son Président pour solliciter l'autorisation de la tutelle des Chambres de Commerce et d'Industrie pour poursuivre cette opération dans les termes précités,
- MANDATE son Président pour poursuivre les discussions et négociations afférentes à cette opération avec les différentes parties prenantes attachées à la cause,
- MANDATE son Président pour réaliser tous les actes préparatoires relatifs à la réalisation de cette Maison de l'Economie

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous allons évoquer le dispositif Dynamic+ avec l'intervention de Jean-Luc Gressier.

II – DISPOSITIF DINAMIC+

1. Présentation du dispositif par Jean-Luc Gressier, conseiller Industrie, chef de projet Dinamic+

Jean-Luc Gressier, conseiller Industrie, chef de projet Dinamic+

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis conseiller Industrie à la CCI de la Mayenne et chef de projet Dinamic+. Vous avez peut-être déjà entendu parler de Dinamic+ et je sais que certains l'ont déjà expérimenté.



Dinamic+ est le premier accélérateur des PME des Pays-de-la-Loire depuis une quinzaine d'années. Le programme évolue de différentes façons et son appellation Dinamic Entreprises a été modifiée l'an dernier pour se transformer en Dinamic+.

A la fin de mon intervention, deux personnes témoigneront de leur relation avec Dinamic+ puisqu'elles sont en train de vivre ou qu'elles ont déjà vécu ce programme ; elles vous expliqueront leur expérience.

Dinamic+ est un dispositif d'amélioration de la compétitivité à destination des entreprises depuis 2007 sur la région Pays-de-la-Loire, après une version test en 2006 à la CCI de la Mayenne en compagnie de la CCI de la Vendée.

Ce programme est depuis 15 années un programme régionalisé, c'est-à-dire que les 5 départements de la région ne font qu'un. Il est cofinancé par l'Europe, l'Etat, la région, la BPI France depuis 2021, et les CCI des Pays-de-la-Loire. Cette communion d'acteurs permet de stimuler et d'améliorer la compétitivité des entreprises.

Quatre dimensions sont mises en avant dans ce programme :

- amélioration de la performance interne, commerciale, d'innovation ou de marketing,
- mobilisation des équipes en engageant l'entreprise dans sa globalité, et pas uniquement le dirigeant et son encadrement, mais aussi l'ensemble des collaborateurs,
- montée en compétences à l'aide de formations accessibles.
- apport d'expertise pour du transfert d'outils et de méthodes avec des consultants accrédités et sélectionnés pour Dinamic+ depuis plusieurs années.

Les thématiques principales sont :

- des notions d'évolution et d'amélioration des performances sur la maîtrise de la qualité et des délais, sur le développement de l'activité ou la rentabilité.
- des éléments d'enjeux et de résultats qui font sens auprès de l'entreprise autant pour les dirigeants que pour les collaborateurs,

DINAMIC+, une équation gagnante

Conseil + formation + réseau d'excellence = Gains en performance

Un accompagnement en entreprise, qui s'adapte à vos besoins

- Gagner en performance, développer votre activité et votre rentabilité
- Revoir votre stratégie et bénéficier d'aides à la décision
- Conduire le changement dans votre entreprise, motiver vos équipes
- Renforcer vos compétences managériales et prendre de la hauteur
- Gagner du temps, éviter les écueils et avoir toujours un coup d'avance

Toutes ces dimensions peuvent être abordées par le programme et peuvent surtout être adaptées particulièrement à vos besoins et à vos enjeux, avec la conjugaison d'interventions de conseil, de formations et d'accompagnement sur la partie ressources humaines.

Le réseau d'excellence évoqué est une dimension importante du programme sur le lancement de promotion, qui met en avant des groupes de 6 à 9 entreprises sur tous les départements de la région. Le partage des expériences entre dirigeants, ainsi que la réunion des pilotes et des collaborateurs profitent à l'ensemble des acteurs.

Les différents parcours proposés sont :

- le processus organisation,
- la conquête de parts de marché,
- l'amélioration de la rentabilité,
- la structuration de la fonction commerciale,
- la notion de design & marketing de l'offre,
- l'évolution et la modernisation avec l'industrie du futur.

« Booster » est une version active plutôt dédiée aux entreprises plus fragiles en terme financier. Une version a été présentée le 03 mai 2022 lors de la Nuit de la transmission, avec la possibilité de dévoiler le programme et les apports de formation auprès des dirigeants qui seraient dans la préparation de la transmission ou de la cession de leur entreprise.

Une panoplie de réponses à pratiquement toutes vos problématiques est à votre service.

Nous vous transmettrons le document de présentation Dinamic+. Il faut particulièrement se souvenir de quelques points clés : le déroulement en 12 mois d'accompagnement et 21 interventions d'un consultant expert à vos côtés, l'accès à un budget de formation de 20 jours-homme en complément du plan de formation habituel, des séminaires et des jalons collectifs sur lesquels vous partagez vos expériences et vous témoignez des actions que vous souhaitez mettre en œuvre. Pour terminer, sachez que le programme coûte environ 21 000 euros hors taxes. Or, le cofinancement public permet à une PME sur une première participation, de bénéficier d'un maximum de financement public et d'avoir un reste à charge à hauteur de 7 500 euros hors taxes. L'offre de valeur n'est pas le coût, mais bien tout ce que vous allez pouvoir établir avec ce programme pertinent. Cette ligne n'est certes pas accessoire, mais reste minoritaire dans nos échanges avec vous.

Nous avons un catalogue de formations plutôt étoffé avec un ou deux jours de formation accessibles à l'ensemble des collaborateurs. Il est tout à fait possible de suivre Dinamic+ sur performances internes, en travaillant sur ses processus, et à l'issue, de participer à des formations sur les nouvelles technologies au service du client, avec des renouvellements réguliers de thématiques.

Une nouveauté Dinamic+ issue de la Covid-19 est une version courte intitulée Dinamic+ Rebond. Les temps, l'accompagnement, les formations et le coût reste à charge de l'entreprise sont divisés par deux. Cette version commando a une durée de 6 à 8 mois pour travailler sur une thématique clé

2021 a été une très belle année pour le programme Dinamic+ avec 156 entreprises embarquées pour un objectif de 130 sur l'ensemble des cinq départements. Nous proposons depuis deux ans, des promotions en combinant des entreprises sarthoises et mayennaises.

Nous avons lancé en juin 2021 une promo avec 17 entreprises de ces deux départements. Nous renouvelons l'exercice cette année avec le lancement de deux promos et au moins 16 entreprises sur chacune d'elle, dans l'objectif de fédérer des entreprises sur leurs progrès et l'amélioration de leurs performances.

L'an dernier, nous avons comptabilisé 370 formations organisées sur l'ensemble du territoire ligérien et près de 3 000 participants



- **Conseil**
21 demi-journées avec un consultant dédié pour mettre en place des plans d'actions personnalisés
- **Formation**
20 Jours-Homme de formation pour vous et vos équipes
- **Accompagnement RH**
4 demi-journées pour la montée en compétences d'un collaborateur
- **Séminaire Dirigeants**
5 séminaires avec votre priorité ou une quinzaine de dirigeantes et dirigeants

Un tarif attractif !

7500 € HT pour une PME éligible*

aux subventions accordées par le Régions L'Egit et l'Union Européenne, au 25500 € HT hors subventions

15 ans d'histoire du programme Dinamic+, avec un petit poupon qui a bien grandi. La charte graphique a ainsi été modifiée. Il faut compter plus de 2 050 parcours en décembre 2021. Nous atteignons plus de 2 100 programmes Dinamic+ mobilisés dans la région, de toute nature. Nous produisons un peu plus que notre poids économique régional avec 11 % pour le département mayonnais. Nous touchons particulièrement notre cible, puisque c'est 80 % de PME de moins de 50 salariés qui sont notre cœur de cible d'amélioration de la performance et de la compétitivité et des entreprises qui ont moins de 5 M€ de chiffre d'affaires.

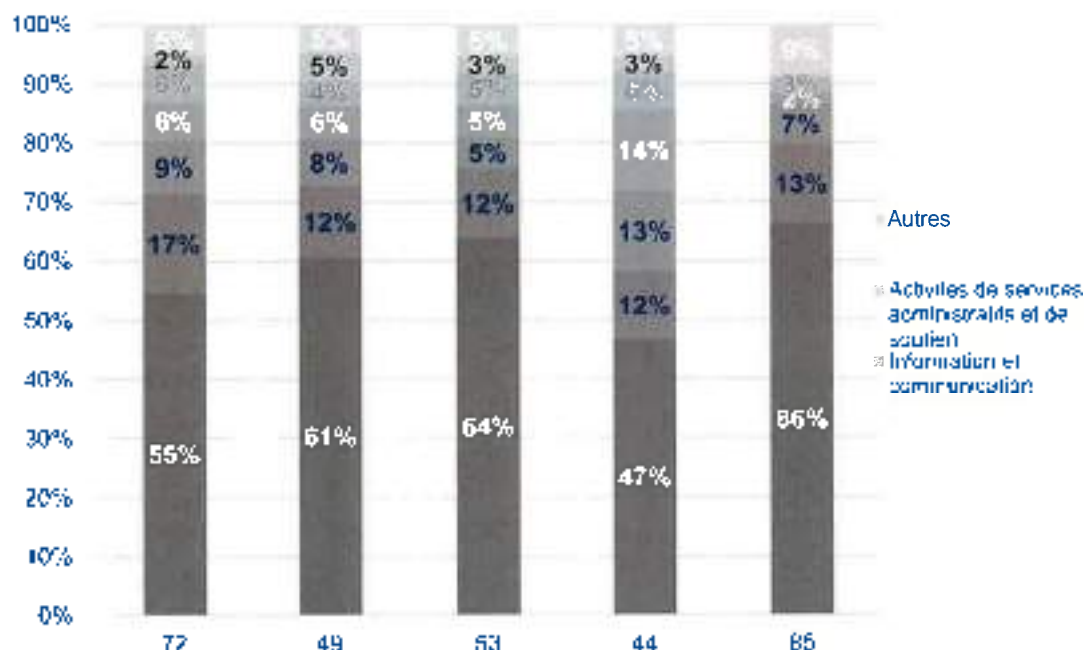
DINAMIC+
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & INNOVATION

De **DINAMIC Entreprises** à **DINAMIC+**
depuis 2007, plus de 2050 parcours...

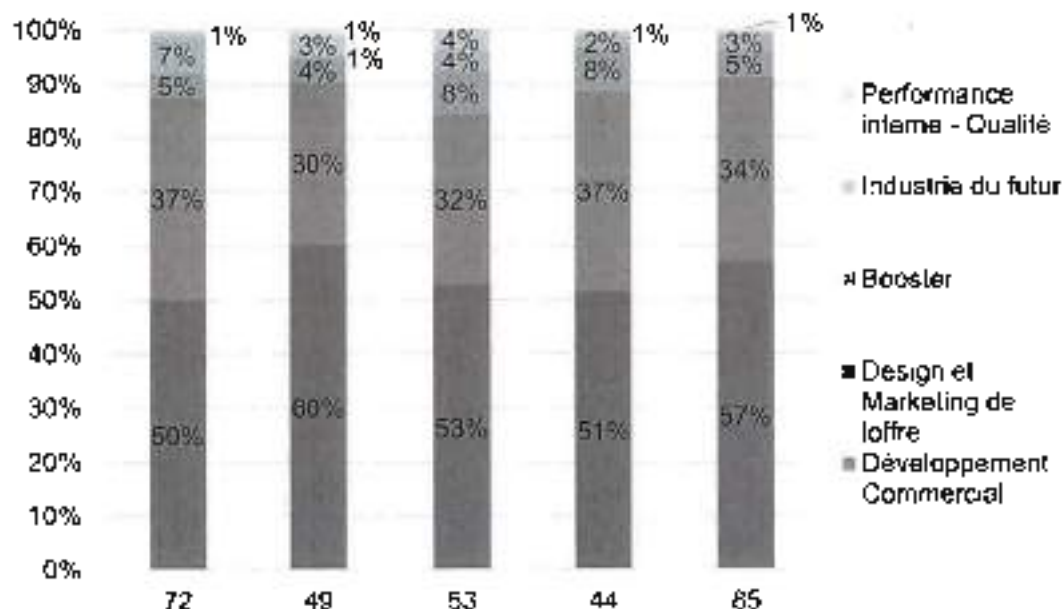
Nous trouvons aussi une dominante industrielle inhérente au tissu économique du département, similairement à la Vendée.

Je vous établis rapidement un point sur la typologie des modules mobilisés ; sur le graphique, sont représentées des entreprises qui s'engagent pour moderniser leur outil de production, pour évoluer technologiquement ou conduire leur transformation numérique avec la version industrie du futur du programme.

Répartition des parcours par secteur d'activité entreprises
Source extranet - Période 2007 - 2021



Répartition des parcours par module DINAMIC
Source extranet - Période 2007 - 2021



Vous allez entendre deux témoignages d'entreprises qui suivent le programme Dinamic+. Elles progressent plus rapidement que les autres, se consolident et deviennent plus robustes avec le concours des consultants et des formateurs. 10 000 participants en formation depuis 15 années et 1 600 formations. Cette dimension est propre à la région Pays-de-la-Loire.



Sur une base de 444 ENTREPRISES INTRÉES DANS LE PROGRAMME DINAMIC entre janvier 2012 et décembre 2015.

Etude d'Impact Dinamic
QUELS BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES ?

Direction Régionale des Entreprises et des Métiers de la Région Pays de la Loire

BANQUE DE FRANCE
JURON-NORME

RÉSONNANCE

ÉTUDE DES BILANS des entreprises accueillies et de service des promoteurs Dinamic 2012 à 2015

ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE auprès de dirigeants ayant suivi un ou plusieurs séjours Dinamic entre 2012 et 2015

Avec la montée en compétences des collaborateurs et dirigeant·es

Infographic with a blue background and white torn-paper style sections:

- 10 419 PARTICIPANTS** (Icon: 10 human figures)
- Depuis l'origine à mai 2022
- 1 588 FORMATIONS** (Icon: person at a presentation board)
- 10 340 HEURES DE FORMATIONS** (Icon: family group)

Le programme évolue ; c'est un sujet cher à la nouvelle mandature sur cette notion de performance globale. Dinamic+ va proposer prochainement une version dédiée aux aspects environnement durable et RSE. Cette évolution est à la fois naturelle et importante dans nos actions avec les entreprises. Des sujets existent sur la transformation numérique et l'aspect recrutement-développement d'emploi, mais la montée en compétence est bien une problématique que vous citez au sein de vos entreprises. Une proposition sera certainement faite sur cet aspect d'évolution en termes de ressources humaines, sachant que sur la volumétrie des 158 entreprises ayant utilisé Dinamic+ l'an dernier, pratiquement 60 % des programmes sont des programmes récents : Rebond, industrie, culture, design et marketing de l'offre

3 nouveaux projets de parcours d'accompagnement, pour être toujours plus proche des besoins des entreprises

→ Accélérer son évolution vers un modèle plus éco-responsable

→ Intégrer plus de numérique dans ses activités



▸ Construire et piloter sa stratégie RH



En 2021 57% des parcours DINAMIC+ sont des parcours créés il y a moins de 3 ans.

[Rebond, Industrie du Futur, Design Mka Offret]

Le prochain lancement de la promo qui se constitue actuellement sera le 21 juin 2022 à Laval. La deuxième promo démarrera en Sarthe le 15 novembre prochain.

Monsieur Guillaume Buy Duy Minh, dirigeant de la société STD1 à Lassay-les-Châteaux et Monsieur Yann Cherbonnel, dirigeant de la société MDF à Saint-Barthevin-la-Tannière témoignent maintenant sur ce programme Dinamic+.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements

50 H

2. Témoignages d'entreprises

Guillaume Buy Duy Minh, Dirigeant STDi

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Je m'appelle Guillaume Buy et je dirige la société STDi qui est basée à Lassay-les-Châteaux dans le Nord Mayenne. C'est une société que j'ai rachetée à ma mère en 2009.

Nous sommes spécialisés dans la fabrication d'ouvrages scientifiques, techniques, médicaux et scolaires en PAO. Nous avons commencé à créer des ouvrages d'économie sur Macintosh en 1984. STDi, c'est de la prépresse, de la création visuelle, de la mise en page, de l'infographie, du dessin technique et d'architecture, destinés à de l'édition scientifique, technique et médicale. Notre société regroupe 30 salariés.

En 2017, nous avons créé SDUDit, entreprise que nous avons installée à la Technopôle. Deux cadres de la société SDi sont à l'origine du lancement en 2010 du multimédia, notamment la réalisation de ressources pédagogiques numériques et de manuels numériques pour des éditeurs scolaires. Etant basés à Lassay-les-Châteaux, il était compliqué de recruter des développeurs : nous n'étions pas encore connectés à la fibre, loin du TGV, loin de Paris. Nous avons, en conséquence, décidé de créer une société à la Technopôle qui inclut aujourd'hui nos deux cadres, ainsi que trois alternants, avec un objectif de recrutement de développeurs ; mais cette ressource est rare en Mayenne, en tous cas, à des coûts raisonnables.

En 2019, nous avons instauré une agence de communication STDi créative, basée à Sainte Luce, près de Nantes. L'idée était d'instaurer notre pôle de création et permettre ainsi d'intégrer la chaîne éditoriale dès le début des projets en proposant des maquettes et des créations d'ouvrages. Grâce à Dinamic+, nous avons réorienté cette activité pour nous attaquer aussi au marché de l'agence de communication globale, en nous appuyant sur les compétences du groupe STUDit, notamment sur la partie web, ingénierie informatique et sécurisation des données et de SDi sur sa capacité à gérer de gros volumes. Ces trois créations ont eu lieu pendant le confinement lié à la crise sanitaire, mais l'offre transversale que nous voulions créer n'adhérait pas. Nous avons donc décidé d'engager un Dinamic+

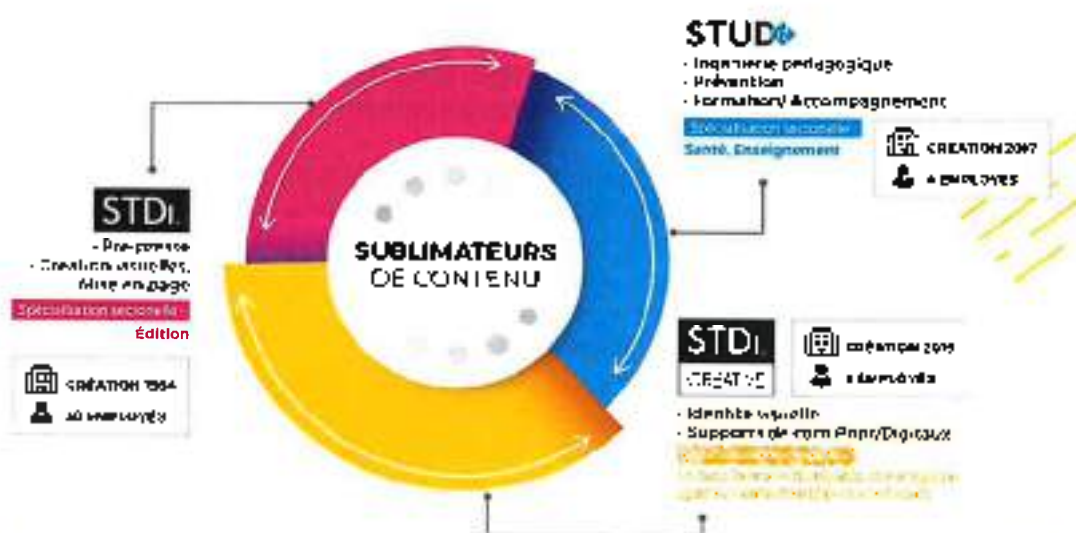


PRÉSENTATION DES 3 PÔLES DU GROUPE

STDi LA TECHNIQUE
au service du contenu

STDi CREATIVE
au service du contenu

STUDit LE DIGITAL
au service du contenu



Nous avons ciblé aujourd'hui des PME et des ETI sur l'activité agence de communication des entreprises, qui ont des quantités de contenu et de documentation technique importantes, avec beaucoup de volumes et de mises à jour, qui ont besoin de ces éléments pour l'avant-vente et l'après-vente. Ce sont des données qui changent en permanence, des tarifs et des dessins à mettre à jour sur le web ou sur papier ainsi que l'ensemble des supports utilisés par l'entreprise pour vendre et communiquer.

Nous notons que de grosses structures fonctionnent aujourd'hui de façon complètement imperméable entre les services commerciaux et techniques avant ou après la vente. Chacun a ses outils et sa façon d'agir. Quand nous changeons un point en SAV et que nous demandons une modification technique au bureau d'études, sommes-nous certains que toutes les données sont transformées sur tous les supports et médias, en sachant qu'il peut y avoir 5 000, 10 000 ou 15 000 références ? Sommes-nous assurés que sur tous les médias et à l'instant T, ces données sont exactes et sécurisées, que le site e-commerce est bien à jour et que les références sont modifiées ? Tout se réalise, mais sans cohérence ni transversalité entre les services et c'est vraiment ce que nous allons essayer de proposer grâce au sublimateur de contenu et à Dinamic+.

Nous vous remercions vivement.



19 MAI 2022



Applaudissements

Jean-Luc Gressier, conseiller Industrie, chef de projet Dinamic+

Nous allons entendre maintenant le deuxième témoignage effectué par Yann Cherbonnel. Nous changeons d'univers avec une entreprise typique cœur de site de Dinamic+ depuis sa création.

Yann Cherbonnel, Dirigeant MDF

Je suis Yann Cherbonnel, gérant de l'entreprise MDF à Saint-Berthevin-la-Tannière, dans le Nord-Ouest de la Mayenne. Cette société a été créée en 1987 dans le domaine de la sous-traitance en mécanique de précision (usinage, tournage et fraisage). Nous sommes aujourd'hui 13 collaborateurs et notre chiffre d'affaires est en évolution grâce à Dinamic+, à hauteur de 1,7 M€.

Nous avons été consultés par l'équipe de Jean-Luc Gressier afin de pouvoir intégrer ce programme Dinamic+, au bon moment, puisque nous avons constaté des pertes de marge et des difficultés diverses et variées qui nous impactaient en termes de résultats. Nous perdions aussi de la qualité dans la fabrication de nos produits, ce qui nous a amenés à revoir les trois quarts de l'organisation de l'entreprise. Il était compliqué à cette époque de réaliser du bénéfice et la mission Dinamic+ nous a permis de revisiter tous les fondamentaux de fonctionnement et de communication. Pendant cette période, nous avons constaté que certaines personnes n'étaient pas forcément à la bonne place ; il a notamment fallu se séparer du chef d'atelier, ce qui n'a pas été facile.

Nous avons donc mis en route des processus afin de gagner en productivité et en rentabilité.

Nous avons défini, avec les intervenants, trois processus fondamentaux pour les domaines liés à :

- la production,
- la commercialisation,
- la qualité.

L'objectif de ces processus était de bien définir le « qui fait quoi ? » au sein de l'entreprise, afin d'éviter, que tout le monde s'occupe de toutes les activités, source de perte de temps et de confusion dans le traitement des tâches.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Pouvez-vous nous dire ce que cette démarche vous a apporté concrètement et qu'est-ce qui fait qu'avec Dinamic+, vous vous sentez certainement mieux dans votre entreprise. Quelle est votre situation actuelle ?

Yann Charbonnel, Dirigeant MDF

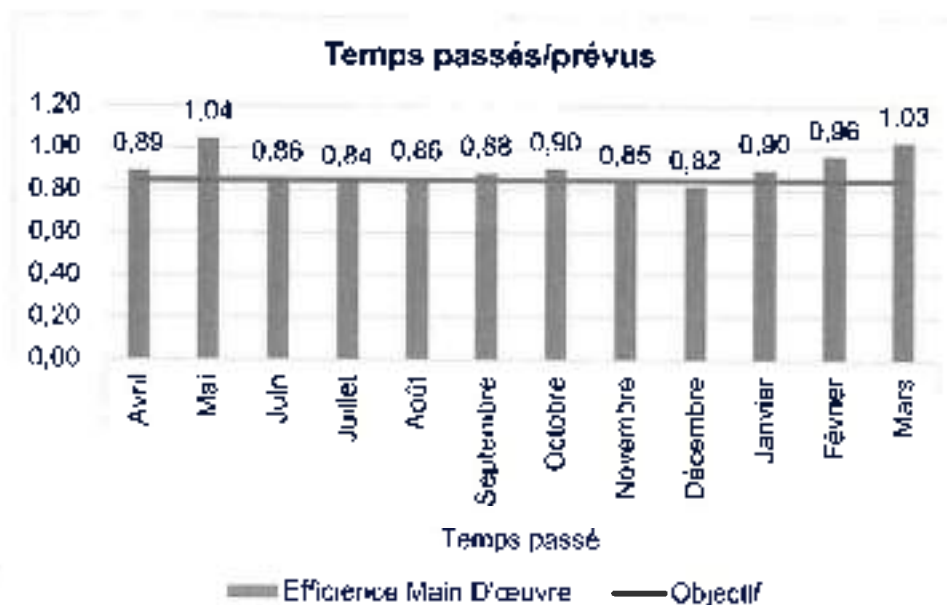
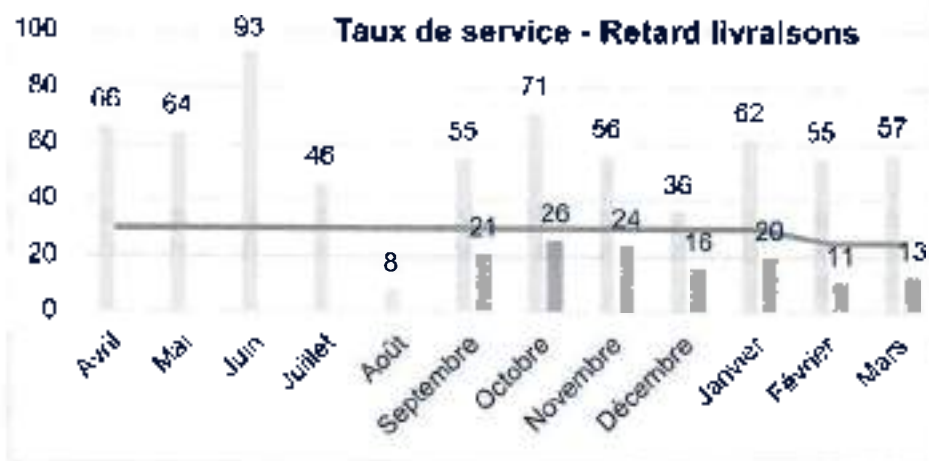
Nous avons responsabilisé le personnel, en lui permettant de monter en compétence et d'être autonome sur quasiment toutes les tâches de l'entreprise. En termes de communication, il est nécessaire que chacun transmette les informations utiles pour la fabrication d'une pièce de A à Z

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Votre programme Dinamic+ est-il toujours en cours ?

Yann Charbonnel, Dirigeant MDF

Ce programme est terminé et nous en mesurons chaque jour les bénéfices, puisque nous organisons des réunions qualité et que nous tenons à jour des indicateurs et des tableaux de bord qui nous permettent de mieux suivre nos activités.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Avez-vous retrouvé de la rentabilité ?

Yann Cherbonnel, Dirigeant MDF

L'étude est terminée mais nous n'avons pas encore établi le bilan final. Une chose est certaine pour ma part, j'ai retrouvé de la sérénité dans la gestion de mon entreprise. Je délègue beaucoup plus de tâches à mes salariés. Tous les indicateurs sont au-delà des objectifs. Cet état de fait est très rassurant. Ce gain de temps peut me permettre d'appréhender des projets d'investissements ou d'agrandissements qui sont des travaux de longue haleine.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vos salariés sont-ils satisfaits ? Nous cherchons tous à garder nos personnels. Pensez-vous que ce programme a fidélisé les employés au sein de votre entreprise ?

Yann Cherbonnel, Dirigeant MDF

L'avantage du programme Dinamic+ est que chacun est mis à contribution, participe et a le droit à une formation. Nous sommes une petite équipe qui œuvre dans le même sens et chacun savait que c'était pour le bien de l'entreprise. Le planning émis à la semaine est respecté sans intervention de ma part et je constate une cohésion des équipes. Je recommande fortement le programme Dinamic+

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Merci de votre intervention, votre témoignage était d'une grande utilité.

Applaudissements

Jean-Luc Gressier, conseiller Industrie, chef de projet Dinamic+

Je souhaite témoigner sur le fait que ce soit Guillaume ou Yann, ils ont progressé à titre individuel en tant que dirigeants, mais aussi en tant que personnes. La rentabilité est bien réelle.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Merci pour ton action Jean-Luc, car je sais que tu t'investis beaucoup pour accompagner les entreprises du territoire.

Je laisse maintenant la parole à Jean-Pierre Le Scornet, Président de Mayenne Communauté.

III -ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

1. Intervention de Jean-Pierre Le Scornet, Président de Mayenne Communauté

Jean-Pierre Le Scornet, Président de Mayenne Communauté

Merci Président de me laisser le temps de présenter en quelques mots la stratégie du territoire en matière de développement économique.

Vous connaissez bien le territoire du Nord Mayenne et Mayenne Communauté en particulier, avec ses 38 000 habitants et la spécificité industrielle d'un taux d'emploi de 27 % environ, un peu au-dessus de la moyenne départementale, elle-même plus importante qu'ailleurs. Nous sommes évidemment extrêmement attentifs au développement industriel dans notre département. Le taux de chômage sur le quatrième trimestre 2021 était autour de 4,7 %, alors qu'il était de 5,1 % au troisième trimestre.

Il est vrai que les EPCI sont des acteurs incontournables du développement économique aux côtés de la région et des services de l'Etat. Nous avons ce privilège d'être au contact direct des porteurs de projets et des industriels, ce qui nous permet de les écouter dans la proximité. Nous sommes aussi souvent la première porte à laquelle les personnes viennent frapper, ce qui nous permet de pouvoir nous appuyer sur les expertises des uns et des autres pour porter avec beaucoup d'enthousiasme et d'agilité ces projets de développement.

Cette fonction d'élu d'agent de développement dans le domaine économique a bien évolué depuis quelques années. Il y a encore quelques temps, il suffisait de faire du portage foncier pour se satisfaire, mais nous constatons aujourd'hui que nous devons monter en gamme pour être au plus près des besoins des entreprises.

Je vous décline quelques grands principes :

- Travailler en partenariat avec les territoires voisins : nous ne connaissons plus ces effets de concurrence qui existaient d'un territoire à l'autre il y a quelques années. Nous travaillons plutôt de manière étroite, en partenariat avec Ernée, le Bocage Mayennais et le Mont des Avaloirs.
- Collaborer avec les partenaires institutionnels tels que la CCI, Solutions & Co, BPI et LMA qui sont des partenaires importants et quotidiens de notre travail ; notre objectif est de faciliter le parcours des porteurs de projets et de parier sur l'intelligence collective pour y parvenir.
- Accompagner la reconquête industrielle et les mutations technologiques dont le numérique et l'innovation en matière de recrutement.



Notre stratégie de développement économique se décline en trois axes :

AXE N° 1



- Des cellules de soutien au développement des entreprises : nous avons la chance d'être au contact de beaucoup d'acteurs qui nous accompagnent, et de disposer d'ingénierie au service des entreprises pour leur apporter des solutions en matière de besoins de formation et d'approche en termes de stratégie d'innovation et d'exportation.
- Le volet développement des entreprises et le volet immobilier : il s'agit de l'aide à l'immobilier aux entreprises que nous portons en mains propres, mais aussi en délégation du Conseil Départemental, en lien avec LMA.
- L'offre foncière et immobilière : nous avons créé un parc d'activité durable sur 18,5 hectares. Nous anticipons nos besoins à venir dans un contexte un peu compliqué qui consiste à limiter les consommations d'espaces et qui pose notamment des problèmes en termes de développement économique. Nous devons aussi travailler sur les friches industrielles avec le lancement d'une grande étude pour établir un inventaire des friches à disposition.

AXE N° 2



- L'attractivité est un point important à développer et plus particulièrement sur notre territoire. Nous avons un retard à rattraper qui fait aussi écho aux difficultés que vous rencontrez en termes de recrutement. Nous avons besoin de travailler notamment sur notre présence digitale. Nous avons aussi mis en place un service d'accueil : les entreprises nous confient l'arrivée d'un de leurs cadres et notre mission est de faciliter son accueil sur le territoire. C'est un travail sur mesure qui est mis en place et qui, à ce jour, monte en puissance pour apporter ce service après-vente. Cette étude est menée avec l'aide de l'Etat pour diagnostiquer les personnes qui arrivent sur le territoire.
- La création d'une « maison des alternants » qui sert de lieu d'accueil pour des salariés ou des alternants confiés par les entreprises qui ont parfois des difficultés à trouver des solutions d'hébergement.
- L'attractivité du centre-ville avec un travail engagé sur les friches commerciales, des boutiques à l'essai et la mise en place de vitrophanies sur les cellules commerciales inoccupées.

- L'identification et la promotion des besoins en compétences du territoire. c'est un sujet extrêmement important, toujours plus facile à dire qu'à faire. Nous avons eu l'expérimentation sur le territoire pour recenser des familles basées à Paris prêtes à se déplacer, pour pouvoir les accompagner et les mettre en relation avec les entreprises. Mais le résultat n'a pas été vraiment performant. Nous en avons tiré cependant quelques enseignements et nous souhaiterions poursuivre l'idée de faire venir sur le territoire des familles volontaires, avec un enjeu démographique important, Nous devons aussi travailler l'image notamment des métiers de l'industrie en renforçant ce lien écoles et entreprises avec, par exemple, les Rencontres de l'emploi, le Flash job et « l'outil en main », c'est-à-dire des volontaires qui accueillent des jeunes pour les sensibiliser aux métiers



AXE N° 3



- Les fiches sur lesquelles nous avons jusqu'ici assez peu investigué. Nous aimerions avoir une idée un peu plus précise de l'ensemble des fiches sur le territoire avec l'objectif de développer nos propres outils et trouver ainsi, un modèle économique approprié,
- Le GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) : nous allons inaugurer dans quelques semaines une station GNV sur Aron. Nous avons la chance d'avoir beaucoup de transporteurs sur notre territoire potentiellement intéressés, mais nous avons toutefois quelques inquiétudes sur le développement de ce GNV et ce, malgré le vrai enjeu au regard du territoire,
- L'enjeu mobilité des salariés : des entreprises nous ont contactés pour connaître les actions potentielles permettant de faciliter les mobilités de collaborateurs ; nous allons nous adosser au dispositif mis en place à Laval et l'aide importante de la région, afin de favoriser le déplacement des collaborateurs dans les entreprises en leur offrant une éventuelle prise en charge.

Nous souhaitons aussi favoriser le tourisme sur le territoire en lançant un travail de prospection en vue d'une vraie politique touristique à l'échelle de trois EPCI, avec l'idée de mieux accompagner les porteurs de projets. Avoir une politique touristique ambliieuse, en termes d'image et d'attractivité, est un enjeu important. Nous possédons aussi quelques atouts inexploités, tels que le devenir de la base de loisirs du lac de Haute Mayenne.



Applaudissements

2. Focus sur les partenariats CCI/EPCI Mayenne Communauté

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Je souhaite vous remercier pour nos échanges et la convention signée ce midi entre l'Union commerciale, la CCI et vous-même, au regard du poste de manager de centre-ville. C'est un enjeu majeur et nous accompagnons les EPCI sur ce sujet-là aussi.

Il y a également des intérêts pour l'emploi et je vous ai fait part de la Nuit de l'orientation qui peut aussi être organisée sur le territoire de Mayenne. Il n'est pas obligatoire de concentrer les manifestations uniquement sur le centre du département, c'est-à-dire à Laval, mais il est bien nécessaire de les élargir à l'ensemble du territoire. Il y a une volonté de tous les élus présents ce soir, d'avoir cette vision sur l'ensemble du territoire mayennais ; nous serons, en conséquence, amenés à échanger. Vous pouvez compter sur les collaborateurs de la CCI et les élus de votre territoire pour ainsi collaborer et vous apporter des solutions. Le seul intérêt est l'épanouissement et le développement des entreprises du territoire.

Merci de votre engagement et merci de votre présence à notre Assemblée Générale.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Nous arrivons presque au terme de notre Assemblée Générale. Je remercie Monsieur le Préfet de nous avoir rejoints. Je vous laisserai dans quelques instants conclure nos échanges.

IV – ACTUALITES CONSULAIRES



1. Trombinoscope

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Le trombinoscope de notre nouvelle mandature est établi et distribué. Il existe en format numérique et sera ainsi mis à jour au fur et à mesure des évolutions.

2. Lettre hebdomadaire

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

La lettre hebdomadaire vous est communiquée et vous informe des actualités passées et à venir.

J'en profite pour vous rappeler le Club d'affaires qui sera déroulera lundi prochain avec l'intervention de Carlos Moreno sur le « territoire de la demi-heure »

Le 9 juin 2022, aura lieu le Social Change, grand rendez-vous de la RSE, enjeu majeur au sein des entreprises.



2. ExpreCClon

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

L'enquête de conjoncture ExpreCClon est disponible. Nous avons réalisé une enquête en janvier 2022, puis une autre en avril, car nous voulions constater l'évolution après l'arrêt Covid et la situation en Ukraine. Nous voulions savoir si le moral des chefs d'entreprise avait évolué ou non. Nous sommes quasiment au même niveau, hormis les variations qui ont eu lieu selon les types de métier, c'est-à-dire qu'en janvier, par exemple, les acteurs de l'hôtellerie et la restauration avaient moins bon moral. Nous avons constaté en avril que, celui des chefs d'entreprise avait baissé du fait des problèmes d'approvisionnement des matières premières et la projection à moyen terme dans le BTP, par exemple. Les résultats des deux enquêtes, in fine, sont les mêmes, mais avec quelques inversions de courbes suivant les métiers.

The poster features a dark blue background with white text. At the top left, 'ExpreCClon' is written in a large, bold, sans-serif font. To its right, 'Avril 2022' is written in a smaller font. Below this, the title 'Enquête sur la conjoncture des entreprises mayennaises' is centered. Underneath, it says 'En partenariat avec les organisations professionnelles'. A row of logos follows: Medef Mayenne, UIMM, FFB, CPT 253, Fédération Française de l'Industrie et du Commerce, and Les Travaux Publics. On the right, the Chamber of Commerce and Industry logo is displayed with the tagline 'L'ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES'.

Bruno Lucas, membre élu

Président, je souhaite vous informer que le Medef a procédé au changement de son logo.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Effectivement, nous allons modifier ce logo.

✓ *Calendrier des prochaines AG*

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de nos prochaines Assemblées Générales 2022 :

- Jeudi 22 septembre à 17 h 30 au sein d'une école ou d'une université,
- Jeudi 24 novembre à 17 h 30 à l'Espace Mayenne

Monsieur le préfet nous fait le plaisir de conclure les échanges de cette Assemblée Générale. Il est important que vous soyez présent, c'est un signe de confiance qui vous nous témoigne.

Applaudissements

Xavier Lefort, préfet de la Mayenne

Effectivement, c'est avec grand plaisir que je partage ces temps d'échanges de vos Assemblées Générales, sachant que nous sortons d'une période de réserve et que d'ici peu, nous serons à nouveau dans une période de ce type. C'était en conséquence, l'occasion de venir vous saluer.

Je tiens à évoquer le contexte économique actuel, très perturbé, et vous rappeler que l'Etat est évidemment à vos côtés. Des dispositifs sont mis en œuvre et sont partagés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, puisque le Premier ministre a confié aux chambres consulaires et notamment à la CCI, la mission de relais d'information et de mise à disposition d'outils auprès des entreprises dans l'objectif de faire ainsi face à cette crise.

Elle est multiforme et vous touche de manière très variée les uns et les autres. Nous sommes sortis de la crise Covid pour entrer dans une crise, dite ukrainienne, de l'approvisionnement et de l'énergie.

La situation à ce jour est la suivante.

Nous avons mis en place des boucliers tarifaires, notamment sur le plan énergétique.

Dans ce contexte actuel, il est évident que le soutien direct aux entreprises, que ce soit le PGE, mais aussi toutes les aides que nous pouvons vous apporter à travers des étalements de charges fiscales et sociales, est notre principal levier d'actions. Il faut le mobiliser et ne pas hésiter à recourir à ces outils.

Des aides directes sont établies dans des secteurs comme l'agriculture, le transport et le BTP.

Une première réunion a eu lieu sur ces sujets précis avec les acteurs du BTP très touchés par des problématiques de prix, de coût et d'approvisionnement.

Nous continuons à travailler avec des donneurs d'ordre qui sont essentiellement des donneurs publics, tels que les collectivités et les bailleurs sociaux. Nous avons rappelé les uns et les autres, en termes de responsabilité dans ce domaine et d'exécution des marchés publics, pour ne pas fragiliser ces entreprises. Nous ne pourrions malheureusement pas du jour au lendemain, réécrire le code des marchés publics, mais nous avons un certain nombre de dispositions de clauses de révision de prix et d'avenants à des marchés, pour redéfinir les prescriptions et les périmètres. Si vous rencontrez des difficultés, les services de l'Etat sont à votre entière disposition : il faut nous remonter ces problèmes pour que nous puissions procéder à des expertises, sachant que l'expertise en matière de marchés publics est compliquée.

Aujourd'hui, la situation économique donne l'apparence d'une relative bonne santé ; c'est exceptionnel et c'est grâce à vous. Nous avons un tissu économique résistant avec la contrepartie d'un taux de chômage bas. Nous sommes néanmoins dans une situation qui peut se dégrader très vite, avec des facteurs internes de fragilité importants

Au-delà de ces dispositifs de résilience sur lesquels nous devons porter toute notre attention, je souhaite évoquer deux points sensibles.

Nous sommes dans une crise énergétique et plus que jamais, nous devons avoir la capacité d'assurer notre indépendance énergétique. En tant qu'industriels, nous avons une responsabilité de bonnes réalisations et d'évolutions et nous devons assurer cette indépendance. Nous devons y travailler avec des outils, tels que le plan de relance et le plan de résilience. Cette transformation est importante pour les entreprises, puisque dans le contexte connu, le problème crucial est la hausse non maîtrisée des coûts de l'énergie

Le deuxième point d'attention est que nous sommes dans *une situation de chômage bas*, ce qui signifie que le vivier pour les employeurs que vous êtes, est limité. Il faut plus que jamais que nous travaillions sur le retour à l'emploi de certains publics. Des dispositifs se mettent en place, tels que les parcours emploi-compétence, les CIE et autres dispositifs d'emploi jeunes. En lien avec Pôle Emploi et la Mission locale, vous œuvrez formidablement. Nous avons réussi à faire revenir vers l'emploi, grâce à vous, dans vos entreprises, plus de 1 000 jeunes aujourd'hui sur un public de chômeurs de catégorie 1 comportant 9 000 personnes. Des dispositifs complémentaires ont été mis en place pour attirer d'autres ressources et les acclimater, mais n'ont pas totalement fonctionné. Nous devons, en conséquence, travailler véritablement avec la CCI et ses outils de formation.

Nous savons pertinemment que nous ne résolvons pas toutes les difficultés que vous affrontez au quotidien, mais nous insistons sur notre disposition à vous aider les uns et les autres, pour échanger et débloquer les situations qui sont de notre ressort. Nous bénéficions de quelques outils pour sortir, par exemple, une entreprise d'un scénario de contraintes qui apparaît à un instant T inextricable. Nous devons être en alerte, vérifier que les dispositifs de résilience fonctionnent et veiller à notre responsabilité de puissance publique, Etat et collectivités locales, à ne pas fragiliser les entreprises et à trouver des solutions.

Je propose que nous organisions, d'ici l'été prochain, un point collectif en comité de crise, comme effectué en fin d'année 2021 et ainsi, réexaminer l'ensemble de ces situations.

Merci de votre attention.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne
Merci à vous Monsieur le préfet de votre présence et de ce partage d'informations

Applaudissements nourris

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne
Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale. Je vous propose de nous retrouver pour un cocktail qui nous permettra de poursuivre nos échanges.

Notre prochain rendez-vous est fixé au **jeudi 22 septembre 2022 à 17 h 30 au sein d'un établissement d'enseignement.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

Prochaine séance :

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mai 2022
établi sous réserve d'approbation
lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2022*

Le Président,




Eric HUNAUT

Le Secrétaire,

Frédéric DEVINEAU

ANNEXE





**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

SYNTHESE DES BUREAUX

7 mars, 4 avril et 2 mai 2022

**Siège - 12 rue de Verdun - CS 60238 - 53007 Laval CEDEX
T 02 43 46 50 00 - www.mayenne-cci.fr - Siret 18530044900043 - APE 9411 Z**



Projets immobiliers

Maison de l'économie

Point inscrit à l'ordre du jour de la séance de ce jour

Extension campus CCIS3

Jury de concours le 17 mai : les 4 architectes maîtres d'œuvre retenus lors du 1^{er} jury de concours le 26 janvier dernier, ont remis leur projet en phase esquisse selon un programme et un coût prévisionnel d'opérations.

Le Conseil Régional a confirmé son engagement pour le projet de création du Campus Formation de la CCI. Une enveloppe financière de 2 840 K€ pour un projet réactualisé à 12 450 K€. Les confirmations des deux autres collectivités associées : le Département pour 2 M€, et Laval Agglomération pour 0,75 M€ restent en attente.

Subventions/cotisations/adhésions

Adhésion club FACE Mayenne

FACE M est une association mayennaise regroupant des acteurs privés, publics et associatifs ayant pour mission de développer des moyens de lutte contre l'exclusion par la mobilisation des entreprises de la Mayenne. L'objectif est d'agir avec et aux côtés de tous ceux qui œuvrent pour faciliter l'accès à l'emploi.

Les membres du bureau ont validé l'adhésion de la CCI53 à l'association FACE M, dont la cotisation annuelle est de 300 €.

Frédéric DEVINLEAU sera le représentant de la CCI auprès de l'association

Adhésion au club des entrepreneurs de Château-Gontier

Les membres du bureau de la CCI ont validé l'adhésion au Club des Entrepreneurs de Château-Gontier, adhésion dont le montant annuel est de 60 €.

Un collaborateur de la CCI participe aux travaux de ce club.

Entreprendre pour Apprendre

L'association Entreprendre pour apprendre a organisé son Festival des Mini Entreprises le 5 mai à l'Espace Mayenne. La CCI a soutenu l'évènement à hauteur de 2 000 €. Cécile Legrand Theil y a représenté la CCI.

Interconnexion TGV Sud

Validation du renouvellement de l'adhésion à cette association pour un montant de 230 €.

OFNUEC 2002 - demande de participation CCI Formation

L'édition 2022 aura lieu les 25 et 26 juin, elle permet aux participants d'être connus et reconnus et encourage fédération et adhésion. Les élèves des sites de formation, les élus et les collaborateurs CCI pourraient y participer.

Un budget de 1 000 € a été alloué à l'évènement (frais d'inscription, aménagement stade...)




Conventions/partenariats

Laval Virtual 2022

La CCI a renouvelé son partenariat à la 24^{ème} édition du salon Laval Virtual et a apporté son soutien financier à hauteur de 18 000€ TTC.

Erwan Coatanea a représenté la CCI lors de la remise du trophée #Revo Startup qui a eu lieu lors de la cérémonie des Awards.

Credit Mutuel

Dans le cadre de ses missions essentielles de structuration et de développement des entreprises de la Mayenne, la CCI met en œuvre des actions d'accompagnement individuel et collectif dans les domaines de la création, de la reprise-transmission et du développement d'entreprises. Ces dispositifs constituent un gage d'une probabilité supérieure de réussite.

Dans le cadre de son activité et de sa contribution au développement économique et social de son territoire, le Crédit Mutuel accompagne les entreprises via une relation humaine de proximité dans plus de 95 caisses locales.

Le crédit mutuel a proposé à la CCI de la Mayenne et à la CCI Le Mans Sarthe de signer une convention de partenariat avec la création de « chèques formation entrepreneur » pour leurs sociétaires.

Il s'agit d'une enveloppe maximale de 10 000 € sous forme de 100 « chèques formation entrepreneur » d'une valeur de 100 €, réservée aux entrepreneurs inscrits au registre du commerce et des sociétés et leurs conjoint-collaborateurs qui auront effectué une ou plusieurs formations organisées par la « CCI », et sociétaires – clients professionnels de la Fédération du Crédit Mutuel de Maine Anjou et Basse Normandie.

Les membres ont donné leur accord et se sont félicités des relations partenariales conduites avec le Crédit Mutuel.

Fédération du commerce interentreprises

La Fédération départementale du commerce interentreprises fédère environ 25 entreprises. Elle regroupe des entreprises très significatives du territoire dans le secteur du commerce de gros.

Les membres du bureau ont souhaité revoir leur accompagnement auprès de cette fédération.

Ce partenariat entre la CCI de la Mayenne et la FCIE 53 a été formalisé à travers une convention, signée le 17 mars dernier.

Le Président de la FCIE est désigné conseiller technique de la CCI de la Mayenne.

Avenant convention Mayenne Communauté/UCAVM/CCI

Dans le cadre du poste de manager de centre-ville à temps partagé créé en 2016, poste porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et soutenu financièrement par Mayenne Communauté et par l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne, un avenant à la convention initiale permet de :

- prolonger d'un an cette convention, soit du 19 mai 2022 au 18 mai 2023
- confirmer la mise à disposition d'un manager de commerce à hauteur de 40 % pour Mayenne Communauté, de 40 % pour l'UCAVM et de 20 % pour la CCI
- conforter la vocation territoriale du poste sur Mayenne Communauté
- répartir le financement du poste entre Mayenne Communauté par voie de subvention auprès de la CCI soit 32 656 € annuel (proratisé si besoin) et l'UCAVM, (règlement de prestation) soit 8 000€ annuel.

Social Change Laval Agglo

Dans le cadre des actions en faveur de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) Laval Economie a souhaité coorganiser, en partenariat avec la CCI de la Mayenne, l'événement « SOCIAL CHANGE RSE - Mon entreprise s'engage » qui se tiendra pour la première édition à Laval le 9 juin 2022 à l'Espace Mayenne.

Ce rendez-vous vise les objectifs suivants :

- Sensibiliser les entreprises et les réseaux économiques sur l'intérêt de s'engager en RSE
- Mettre à disposition des entreprises les outils et dispositifs développés sur le territoire pour aider les TPE PME à progresser dans leur démarche RSE.
- Mettre en dynamique l'écosystème RSE territorial afin de développer sur les prochaines années une vraie démarche portée par Laval Economie.
- Susciter des temps d'échange conviviaux, de l'inspiration et des rencontres entre les acteurs pluridisciplinaires du territoire

Les membres du bureau ont validé une contribution financière à l'événement de l'ordre de 8 400 € soutenant ainsi l'amorçage d'un nouvel événement en Mayenne.

La Mayenne Innove

Cette année Ouest-France fête les 5 ans de son événement La Mayenne Innove, qui se déroulera le 23 juin prochain à l'Espace Mayenne, avec toujours la même volonté de récompenser les entreprises du territoire qui pratiquent l'innovation tant de façon technologique, que sociale, environnementale. <https://lamayenneinnove.ouest-france.fr/>

Pour 2022, 5 trophées seront attribués :

- Prix de l'innovation par l'attractivité
- Prix de l'innovation RSE
- Prix de l'Innovation Artisans & Commerçants
- Prix de l'innovation par le produit ou le service
- Prix de l'innovation par le produit ou le service

Une table ronde sur l'innovation sera organisée, à laquelle participera l'Institut d'Informatique Appliquée (IIA), ce qui s'inscrit pleinement dans notre projet de renforcement de l'attractivité de l'Institut.

Dans le cadre d'une logique de « publi-rédactionnelle », l'intervention sera facturée 1 500 €HT. Les membres ont validé cette orientation.

Les Tables de la Mayenne

En tant que partenaire du projet « Les tables de la Mayenne » qui se déroulera le 6 juin à l'aéroport, la CCI est sollicitée soit pour l'achat de repas à raison de 25 €/l'unité, soit pour l'achat de tables, à raison de 175 €/l'unité. Il est rappelé que cette opération est labélisée (avec le soutien de la CCI) dans le cadre de l'Année de la Gastronomie (saison été)

Les membres ont décidé d'acquiescer 2 tables qui sont ensuite récupérées et installées sur des sites de la CCI.

Booster Camp

Booster Camp, porté par le réseau entreprendre, est un outil pour les entrepreneurs : 24 h d'effervescence et d'intelligence collective au service des entreprises à potentiel.

Les membres du bureau sont favorables pour accompagner, si besoin, la commission dans ses travaux mais n'entendent pas être partenaire financier.



Représentations

J'entreprends en Mayenne

L'association J'entreprends en Mayenne a été créée en 1996 à l'initiative des trois Chambres Consulaires et du Comité d'expansion départementale avec pour objectif de regrouper et fédérer tous les acteurs de la Mayenne autour de la création-reprise-transmission d'entreprises.

L'association a également mis en place trois groupes de travail :

- Création – reprise d'entreprise
- Transmission d'entreprise
- Promotion de l'entrepreneuriat

Ces groupes de travail gèrent la mise en place des trois principales actions :

- La Grande Aventure d'Entreprendre (GAE)
- La Nuit de la Transmission
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat

L'association est administrée par un Bureau composé de 5 à 10 membres élus pour 2 ans. La Chambre de Commerce et d'Industrie dispose d'un seul représentant, membre du Bureau. La Présidence est assurée de droit par un élu consulaire avec une alternance tous les deux ans entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La CCI de la Mayenne a repris la Présidence pour les années 2022 et 2023 lors de l'assemblée générale du mercredi 30 mars dernier, présidence assumée par Nathalie PIANCHAIS, élue réétérée sur la commission thématique entrepreneuriat en remplacement de Nicolas MOUSSET.

Commissions thématiques

Le séminaire du 4 avril ouvert aux membres, conseillers techniques et collaborateurs référents de la CCI a permis de formaliser les feuilles de route de chaque commission :

- **Entrepreneuriat** : actions à mettre en œuvre autour des thèmes de la reprise, la cession et la création d'entreprises. L'AMI entreprendre dans les territoires s'inscrit complètement dans les travaux de la commission entrepreneuriat.
- **Territoires et interactions** : travaux portant principalement sur la thématique du commerce.
- **Formation** : travaux orientés en 2 sous-commissions :
 - o Emploi et attractivité
 - o Formation
- **Mutations** : travail immédiat sur la communication de la CCI avec la volonté de capitaliser sur les réussites. Un travail va également être réalisé afin d'identifier les besoins des EPCI, notamment avec Laval Economie et Château-Gontier



Obligations légales

Avis CCI en matière d'urbanisme

1^{er} trimestre 2022

N° dossier	Type	Collectivité	Projet	Avis CCI	Date	Détail projet
224-2021	PLU	Mayenne Communauté	Modification simplifiée n°1	Favorable	10/01/2021	Permettre le développement de 2 enseignes commerciales en classant leur emprise foncière en zone d'activité

Dérogations au repos dominical

Date demande	Nom de demandeur	Dates sollicitées (dérogation au repos dominical)	Motif	Avis CCI
04/04/2022	Ville de Château-Gontier sur Mayenne	Dimanche 27 novembre 2022	Sollicitation de l'ouverture du dimanche 27 novembre 2022 (Election Friday) en remplacement de la journée du 10 avril 2022 (1 ^{er} jour des élections présidentielles)	Favorable

Rencontres EPCI

Objet de ces rencontres : présentation du projet CCI et pistes de collaborations :

- Communauté de communes de Château-Gontier : 6 avril
- Communauté de communes de Craon : 29 avril
- Communauté de communes d'Ernée : 29 avril
- Communauté de communes de Mayenne : 19 mai
- Communauté des communes des Coëvrons : 20 mai

Le tour des EPCI se poursuivra dans les prochaines semaines

Commande publique responsable

Les CCI 49 et 53 sont particulièrement investies pour accompagner les entreprises sur ces transitions profondes autour de sujets concrets tels que l'économie circulaire, l'écologie industrielle, la performance énergétique, la performance durable et rentable des entreprises et la digitalisation des activités.

Le projet de Responsabilité Sociétale des Entreprises, pour lequel les deux CCI ont été labélisées LUCIE[®], vient renforcer, en interne, le projet porté par les élus. Il atteste des engagements d'amélioration entrepris par les CCI, tournés vers la recherche de performance.

La contribution de la commande publique pour soutenir les enjeux de transitions sociétales et environnementales est inscrite dans le projet Lucie. Le cadre d'évolutions législatives et réglementaires récent vise à renforcer la place de la commande publique comme vecteur de diffusion des pratiques responsables chez les fournisseurs (y compris les petites et moyennes

entreprises). Dans l'écosystème des entreprises, c'est aussi un levier en interne, pour favoriser les progrès vers davantage de sobriété.

En effet, les achats responsables constituent une source importante de création de valeur durable. Pour ancrer la commande publique responsable, les CCI de Mayenne et de Maine et Loire, au sein du réseau régional, souhaitent engager une feuille de route relations fournisseurs responsables.

L'instance de gouvernance référente, la Commission consultative des marchés publics, par la voie de son Président est la garante de la mise en œuvre et du déploiement des axes présentés ci-après. Par ailleurs, les achats sont réalisés pour une part de plus en plus significative au niveau régional et d'autre part sont gérés par une seule et même équipe pour les CCI 49 et 53.

Lettre hebdo

Point inscrit à l'ordre du jour de la séance de ce jour

Cette lettre hebdo résulte de la volonté de mettre en place un support à destination de tous les membres de la CC et des collaborateurs pour informer sur les principales actualités consulaires :

- Actu réseaux sociaux et presse
- Evènements CCI
- Vie consulaire
- Représentations

Trombinoscope

Remis dans le dossier de séance

FORMATION

AM Territoire d'Industrie

Point inscrit à l'ordre du jour de la séance de ce jour

Le Challenge « Territoire d'Industrie 4.0 » lancé par le gouvernement avec le soutien de la Banque des Territoires et la BPI, est une opportunité pour les CCI et notamment notre région Pays de la Loire afin de renforcer le socle industriel, l'accompagner dans son développement économique pour l'inscrire durablement dans l'industrie du futur.

La Mayenne, en tant que département particulièrement dynamique dans le secteur de l'industrie, s'inscrit naturellement dans ce projet novateur.

L'objectif est de répondre aux besoins en compétences au niveau des techniciens supérieurs et de favoriser la synergie entre les acteurs des territoires pour renforcer des logiques de parcours (de l'école de production au titre d'ingénieur), pour développer des offres de formation continue au plus près des territoires mais aussi de compléter l'offre en formation initiale sur les principaux bassins industriels en particulier sur des niveaux d'encadrement intermédiaire.

Pour cela, nous proposons 3 offres de formations complémentaires à savoir :

- le Bachelor Ingénierie Usine du Futur dit Industrie 4.0,
- le Technicien Supérieur Méthodes Produit Process et
- le Technicien Supérieur en Méthodes et Exploitation Logistique dit ISMFI.

L'équilibre d'exploitation doit arriver à la 4ème ou à la 5ème année. L'enjeu majeur sera le sourcing en candidats. Il est prévu 631 500 € sur 6 ans dont 400 000 € d'équipements en 2023 pour les plateaux techniques. Le soutien minimum attendu est de 200 000€.

Cette candidature à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est déposée simultanément en Mayenne et Maine et Loire auprès de la caisse des hôpitaux et BPI France pour un démarrage en septembre 2023.

Taxe apprentissage 2022

En 2022, comme les années antérieures, les entreprises ont la possibilité de verser directement le solde de la taxe d'apprentissage aux établissements d'enseignement ou d'insertion de leur choix, avant le 1er juin 2022, ou bien de soutenir le CFA qu'elle souhaite en opérant un don en nature d'ici le 31 mai 2022.

La CCI de la Mayenne est éligible au versement de cette taxe au titre des établissements suivants :

- Institut d'Informatique Appliquée (Code UAI : 0530931Z)
- Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne (Code UAI : 0531018U)
- Point OA (Orientation/Apprentissage) CCI Mayenne (Code UAI : 0531035M)

Bilan médiation apprentissage

En 2021, le rôle des médiateurs de l'apprentissage en Pays de la Loire s'encre véritablement sur le territoire aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage. Les médiateurs de l'apprentissage interviennent en complémentarité des actions engagées par les CFA, auprès des entreprises et des jeunes.

194 sollicitations du médiateur au titre de l'année 2021 en Pays de la Loire dont l'analyse de la demande exprimée lors du 1^{er} contact s'articule ainsi :

- 53 demandes d'information sur les modalités de rupture du contrat d'apprentissage, sur ces éléments contractuels
- 40 différends sur la rupture envisagée du contrat d'apprentissage
- 45 différends sur l'exécution du contrat d'apprentissage
- 6 situations de litiges après contrat

11 médiations ont concerné des entreprises basées en Mayenne.

Concours DCF Pays de la Loire : participation CCI Formation

CCI Formation a participé au DCF CHALLENGE. Le binôme de la CCI arrive en 7ème position avec une excellente note de 14.36/20.

Marché nocturne

Dans le cadre de leur formation, les apprentis en CAP et en BAC PRO sont amenés à réaliser un « chef d'œuvre ». Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation significative du métier auquel se prépare l'apprenti, qui s'appuie sur les compétences transversales et professionnelles travaillées dans sa spécialité. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire concret qui peut être de type individuel ou collectif.

Cette année, le projet a consisté en l'organisation d'un marché nocturne, ouvert au public, qui a eu lieu le vendredi 27 avril 2022 au Campus CCI Mayenne. Les apprentis ont contacté différents producteurs locaux pour cette réalisation.

Apprentiscène

Apprentiscène est un programme pédagogique un que visant l'insertion durable des apprentis et la valorisation de l'apprentissage par le théâtre.

L'OPCOEP a offert l'opportunité à des apprentis du CFA CCI Mayenne, en CAP EPC (Equipier Polyvalent du Commerce) de s'initier au théâtre, de concevoir une saynète et de se préparer à une représentation publique. Ils ont été accompagnés dans ce projet par une formatrice en français Anita VIEL et François BECHU, metteur en scène mayennais.

La représentation mayennaise a eu lieu le jeudi 26 avril 2022 au Carré (Pôle culturel des Ursulines) à Château-Gontier. La Finale Nationale d'Apprentiscène se déroule à Paris courant mai

ENTREPRISES

Opération relance événementiel

Cette opération permet à des entreprises de participer à des événements professionnels (74 salons professionnels identifiés entre mars 2022 et juin 2023). L'aide pourra aller jusqu'à 12 500€ HT, sans limite (plusieurs inscriptions possibles)

L'enveloppe budgétaire sera de 96,2M€ (soit 1,3M€ par événement)

Les entreprises (IPF/PMF) pour y participer ne devront pas avoir participé à la dernière édition

Le gouvernement a demandé aux CC de piloter cette opération. En Pays de la Loire, Maëlle Morvan a été désignée comme référente régionale

La plateforme <https://les-aides.fr/soutien-salons-et-foires> permet de candidater. Il est également important de souligner que les entreprises devront se mobiliser le plus tôt possible car les enveloppes sont limitatives et donc dès épuisement il n'y aura plus d'aides.

Plan de résilience

Dans le cadre des conséquences économiques liées à la guerre en Ukraine, le gouvernement a mis en place un plan de soutien aux acteurs économiques.

Plusieurs objectifs sont particulièrement attendus, en particulier celui autour de l'énergie pour les plus importants consommateurs. Nous attendons encore des précisions sur la mise en œuvre de ces dispositifs. Pour l'énergie nous allons renforcer la mobilisation de nos équipes en particulier via ORACE, notre plateforme régionale dédiée aux enjeux de la performance énergétique des entreprises

Pour la Mayenne les deux collaboratrices référentes pour le commerce international sont :
Maëlle Morvan et Karine Lochir-Visse

Office du commerce – Laval

La CC de la Mayenne a rencontré la Ville de Laval en mars dernier afin d'évoquer ce projet.

Il ressort de ces échanges une volonté de la CCI et de la ville de Laval d'œuvrer ensemble sur ce projet d'office du commerce dans l'intérêt de l'ensemble des commerçants de Laval.

Cet office du commerce s'opérerait en 2 phases.

- Tout d'abord la mise en œuvre, d'ici l'été 2022, de la maison des projets, dans le local annexe de la CCI de la Mayenne, rue de Verdun. Cette maison des projets doit permettre de répondre à toutes les interrogations des commerçants et habitants de Laval concernant les projets de réaménagements urbains de la ville : Place du 11 novembre, Ilot Val de Mayenne, Ancien espace Régional, Place Jean-Moulin, Parkings Jean Macé et Brittais, etc. Elle doit maintenant être coconstruite entre la CCI et la Ville de Laval.
- Dans un second temps, un office du commerce sur le périmètre ville de Laval pourrait être mis en œuvre. Cet office proposerait un bouquet de services aux commerçants et éventuellement aux consommateurs.

Les membres du bureau ont validé ces orientations et ont encouragé la commission territoires et interactions à poursuivre ses travaux.

Mercures du Commerce, Challenge Progressions Ensemble

Le Challenge « Progressions ensemble » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne s'est tenu le 16 mai.

Il s'inscrit dans le cadre du soutien apporté aux associations commerciales et artisanales du département et est destiné à les récompenser pour leur dynamisme, leur inventivité et leur implication dans l'animation de la vie locale.

Format

10 h 30 – 12 h 30 : Atelier à destination des présidents d'Unions Commerciales

Développer une aisance en prise de paroles en public, animé par Ingrid BARROCHE

Atelier ouvert à tous les représentants d'UC - 12 maximum

12 h 45 – 13 h 45 : Déjeuner

14 h 00 – 16 h 00 : Pitch des Unions Commerciales

Jury composé des élus Commerce CCI, du Crédit Mutuel, de la Région,

16 h 00 – 16 h 30 : Débriefing des membres du jury

A partir de 16 h 30 : Remise des prix (trophées) + cocktail

Nuit de la transmission

Dans le prolongement de la première édition de la Nuit de la Transmission (3 décembre 2019), des deux enquêtes transmission réalisées en 2019 puis en 2021 auprès des chefs d'entreprises mayennais de plus de 55 ans (avec au moins un salarié) et des premières orientations pour la mandature discutées en commission Entrepreneuriat, la CCI de la Mayenne s'est associée une nouvelle fois à l'association J'Entreprends en Mayenne dans l'organisation de la seconde édition de cette manifestation à destination des cédants et repreneurs d'entreprises. Cet événement s'est déroulé le 3 mai dernier à Espace Mayenne.

Objectifs

- Sensibiliser les cédants à anticiper la vente de leur entreprise
- Mettre en relation cédants et repreneurs
- Permettre aux cédants et repreneurs de rencontrer l'écosystème local et de faire du réseau

Format

18 h 00 – 19 h 00 : Speed-Meeting entre cédants et repreneurs.

19 h 00 – 20 h 00 : Tables rondes successives, à destination des

- ✓ cédants
- ✓ repreneurs
- ✓ PME PMI

19 h 00 – 21 h 00 : Espace Conseil + Cocktail.